

# **MÉMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE**

**La migration vers un logiciel SIGB commun :  
le cas de la ré-informatisation des bibliothèques  
municipales de Bordeaux métropole dans le cadre du  
projet MediSis avec l'éditeur Bibliomondo**

Présenté par :  
Antonin BONNEAU

Sous la direction de :  
Mme Anaïs ROUS, Maître de conférences associé - Catalogage  
Mme Sylvie NÉRISSON, Maître de conférences en Droit privé et sciences  
criminelles



# REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier tout d'abord mes deux directrices de mémoire, Mesdames Anaïs Rous et Sylvie Nérisson, qui m'ont accompagné durant mes phases de recherche et d'écriture.

Je remercie grandement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à mes questions lors d'entretiens de vive voix ou à distance et qui m'ont également fourni des documents précieux, à savoir Mesdames Sandie Benchamoul, Isabelle Berthonnaud, Isabelle Dumora, Laurence El Jabri, Odile Granier, Patricia Maury et Rowéna Fournol-Bayle, ainsi que Messieurs Guillaume Dornon et Maxime Roudil, dont les fonctions sont exprimées dans la bibliographie. J'ajoute également Monsieur Antoine Barthélémy, responsable du pôle SI au SCD de Bordeaux Montaigne, et Madame Emilie Ayglon, responsable des périodiques à la ludo-médiathèque du Taillan-Médoc, qui m'ont communiqué des informations supplémentaires dans la dernière ligne droite. Je n'oublie pas non plus Madame Corinne De Thoury, responsable pédagogique de la Licence Professionnelle Bibliothèque, et ses conseils avisés.

Enfin, je remercie mes camarades de la promotion LPBIB 2024 ainsi que mes amis et ma famille, qui m'ont soutenu ou simplement changé les idées lors de cette année particulièrement sportive.

# SOMMAIRE

Avant-propos .....	page 1
Liste des illustrations, tableaux, graphiques .....	page 2
Liste des abréviations, sigles, symboles .....	page 3
Introduction .....	page 4
Partie 1 - Naissance et mise en place du projet .....	page 6
• Chapitre 1 - Qu'est-ce que le projet MediSis ? .....	page 6
• Chapitre 2 - Mise en place de la ré-informatisation .....	page 8
Partie 2 - Préparation de la ré-informatisation .....	page 13
• Chapitre 1 - Préparation bibliographique et technique .....	page 13
• Chapitre 2 - Préparation humaine .....	page 22
Partie 3 - Impacts de la ré-informatisation post-migration .....	page 26
• Chapitre 1 – Une gestion des dysfonctionnements contrastée .....	page 26
• Chapitre 2 - Des modules inégaux mais de nouveaux apports .....	page 28
Conclusion .....	page 36
Glossaire .....	page 38
Bibliographie .....	page 39
Annexe I .....	page 43

# AVANT-PROPOS

Le choix de mon sujet de mémoire a été motivé par plusieurs raisons. Tout d'abord, je l'ai choisi pour son actualité. En effet, aujourd'hui, la mutualisation des communes de Bordeaux métropole, au niveau de ses établissements de lecture publique bien sûr mais pas seulement, est un projet au cœur de la vie des collectivités. Il s'agit donc d'un projet d'actualité, majeur, ambitieux, complexe, et donc passionnant.

D'autre part, de manière plus précise, la ré-informatisation des bibliothèques municipales au sein du projet MediSis touche à des problématiques concrètes, relatives à la bibliothéconomie, qui sont au cœur d'une partie des métiers des bibliothèques.

Enfin, mon projet professionnel étant de travailler en bibliothèque municipale dans l'une des communes de la métropole de Bordeaux, ce sujet était l'occasion de me familiariser avec l'un de leurs enjeux actuels et d'acquérir des connaissances techniques et théoriques précieuses.

Cependant, je me suis heurté à plusieurs difficultés lors de l'écriture de ce mémoire. Tout d'abord le revers de la médaille de la complexité de ce projet : m'y confronter et prendre le temps de bien comprendre ses différentes facettes, au cours d'une année avec de nombreux autres projets à mener. Délimiter mes axes de recherches a donc été une étape essentielle du projet, notamment au niveau des problématiques informatiques qui se sont rapidement révélées trop complexes par rapport à mon temps imparti.

Ensuite, même si j'ai pu me référer à certains ouvrages traitant de ma problématique de manière générale, l'aspect très concret de mon sujet, avec des spécificités qui représentent le cœur de ma matière pour la rédaction, m'ont obligé à mener de nombreux entretiens. Ces entretiens ont tous été enrichissants, cependant ils ont dû être menés sur un temps limité par les cours ou bien des stages qui n'étaient pas en lien avec mon sujet de mémoire. De plus, les premiers entretiens ont été lancés dans un état d'esprit de découverte du sujet ne favorisant pas toujours l'efficacité dans les questions posées, d'autant que par nécessité de rigueur, chaque information délivrée a dû être croisée. Cependant, je suis globalement satisfait de la matière que je suis parvenu à rassembler pour écrire ce mémoire, et je remercie pour cela à nouveau mes interlocutrices et interlocuteurs.

# LISTE DES ILLUSTRATIONS, TABLEAUX, GRAPHIQUES

<b>Figure 1</b> : Schéma issu de la présentation lors de la réunion réseau MediSis du 14 mars 2024 .....	page 7
<b>Figure 2</b> : Schéma illustrant le fonctionnement général du réseau mutualisé après ré-informatisation, issu du CCTP .....	page 10
<b>Figure 3</b> : Page internet des solutions développées par Bibliomondo pour les bibliothèques .....	page 11
<b>Figure 4</b> : Capture d'écran de la zone d'ensemble pour les séries, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc .....	page 16
<b>Figure 5</b> : Capture d'écran présentant la procédure pour saisir un coup de cœur, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc .....	page 18
<b>Figure 6</b> : Capture d'écran présentant les données de prêt d'un usager, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc .....	page 29
<b>Figure 7</b> : Capture d'écran présentant le bulletinage d'un numéro de périodique, fournie par la médiathèque du Taillan-Médoc .....	page 31
<b>Figure 8</b> : Capture d'écran présentant une recherche catalogue du logiciel, issue d'un tutoriel fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc .....	page 32
<b>Figure 9</b> : Captures d'écrans des pages d'accueil du site des médiathèques de Floirac et Carbon-Blanc .....	page 33

# LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES, SYMBOLES

**BNF** : Bibliothèque Nationale de France

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**CMS** : *Content Management System* (Système de Gestion de Contenu)

**DGNSI** : Direction Générale du Numérique et des Systèmes d'Information

**EPN** : Espaces Publics Numériques

**FULBI** : Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour Bibliothèques

**ISBN** : *International Standard Book Number* (Numéro international Normalisé du Livre)

**OPAC** : *Online Public Access Catalog* (Catalogue de Bibliothèque Accessible en Ligne)

**PNB** : Prêt Numérique en Bibliothèque

**RFID** : *Radio Frequency Identification* (Radio-identification)

**RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données

**SaaS** : *Software as a service* (Logiciel en tant que Service)

**SIGB** : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque

**SLL** : Service du Livre et de la Lecture

# INTRODUCTION

Le 1er janvier 2015, la communauté urbaine de Bordeaux se transforme officiellement en « Bordeaux métropole » suite au décret 2014-1599 du 23 décembre 2014<sup>1</sup>. Elle devient ainsi un « établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre »<sup>2</sup>, opérant un transfert de compétences des villes vers la communauté urbaine, et notamment celle de la promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole. Cette transformation, qui rassemble vingt-huit communes, constitue la première étape d'une mutualisation de certains services à des fins notamment économiques<sup>3</sup>, notamment les services informatiques et donc la fonction numérique de 14 de ces communes, sous la direction de la DGNSI<sup>4</sup>.

Puis, en 2018, dans le cadre du plan de transformation numérique ayant pour objectif la réduction à hauteur de 60% du nombre de logiciels gérés par la métropole, celle-ci profite du fait que le logiciel SIGB\* AbsysNet utilisé par les bibliothèques de Bordeaux est sur le point d'être obsolète pour proposer aux équipes métiers des bibliothèques municipales de ses communes de faire converger leurs systèmes d'information. Ces systèmes incluent le logiciel de gestion du portail internet des bibliothèques, le logiciel de gestion des EPN\* avec les postes OPAC\*, et donc le logiciel SIGB, à savoir l'outil informatique principal de gestion des différentes tâches nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque. L'objectif est de réduire les coûts et la complexité liés à ces services en faisant converger les différentes solutions de chaque commune, comme l'indique Patricia Maury<sup>5</sup>, cheffe de projet numérique pour Bordeaux métropole.

Le projet MediSis se lance donc cette même année dans une procédure de ré-informatisation des bibliothèques de ces 14 communes, c'est-à-dire au renouvellement de leurs systèmes d'information, qui est une opération complexe à la fois technique, administrative, financière et juridique. C'est l'éditeur canadien Bibliomondo qui est choisi en 2021 suite aux deux appels d'offre lancés sur le marché public, et qui s'est donc adapté pour fournir un service correspondant aux souhaits des équipes métiers des premières bibliothèques ayant rejoint le projet, sur les 14 communes concernées par la mutualisation. Cinq communes sont ainsi concernées par la phase 1 du projet.

1. Décret n°2014-1599.

2. *ibid.*

3. Simon BARTHÉLÉMY, *La CUB devient Bordeaux Métropole : ce que ça change*, Rue 89 Bordeaux, publié le 31 décembre 2014 et modifié le 11 janvier 2015.

4. Les sigles suivis d'une \* sont expliqués dans la liste des abréviations, sigles et symboles en page 3. Les termes suivis de deux \* sont expliqués dans le glossaire en page 38. Les \* ne sont indiquées que lors de la première mention.

5. D'après l'entretien avec Patricia MAURY, chef de projet numérique pour Bordeaux métropole, entretien réalisé à distance, 24 mai 2024.

Par ailleurs, cette ré-informatisation comprend notamment une migration, c'est-à-dire un « transfert des données existantes de l'ancien SIGB vers le nouveau dans le(s) format(s) adéquat(s), tout en préservant l'intégrité des informations qu'elles contiennent »<sup>6</sup>, prévue ici pour être commune à plusieurs bibliothèques et donc d'autant plus complexe. Il s'agit en effet d'une étape clé nécessitant un certain nombre de réflexions préalables, à la fois communes et individuelles, essentielles au bon déroulement de l'opération. Ces réflexions perdurent par ailleurs une fois la migration effectuée, en même temps que le besoin d'un certain nombre d'ajustements face à des problèmes posés de différentes natures.

Ainsi, quel est l'impact de cette ré-informatisation commune et de sa préparation, qu'elle soit effective ou à venir, sur les publics et les professionnels des bibliothèques municipales du projet MediSis, et notamment ceux concernés par la phase 1 du projet à savoir Bordeaux, Floirac, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Carbon-Blanc, et a fortiori Bègles et Pessac ?

Dans une première partie, nous présenterons les différentes étapes de la mise en place du projet. Dans une deuxième partie, nous analyserons le travail méticuleux de préparation de la ré-informatisation des bibliothèques concernées. Enfin, dans une troisième partie, nous étudierons les impacts de la ré-informatisation sur le travail des agents et les services proposés aux usagers une fois celle-ci effectuée.

6. Anna SVENBRO, *Réinformatiser une bibliothèque*, Villeurbane, Presses de l'enssib, 2017, p. 114.

# Partie 1 – Naissance et mise en place du projet

## Chapitre 1 - Qu'est-ce que le projet MediSis ?

### 1.1 - L'objectif

Comme nous l'avons vu en introduction, le projet MediSis est né d'une volonté de faire converger les Systèmes d'Information (SI) des différentes bibliothèques des 14 communes ayant mutualisé leur service informatique auprès de la DGNSI de Bordeaux métropole après 2015, alors réparties en neuf solutions (éditeurs des logiciels) différentes. Nous pouvons de ce fait comprendre assez aisément cette volonté de convergence de la part de Bordeaux métropole, afin de fournir un service commun permettant une optimisation des ressources humaines (entre-aide des équipes métiers), financières (notamment à travers une mutualisation des investissements), administratives et techniques (maintenance mutualisée). Ces optimisations sont listées dans le cahier des charges rédigé dans le cadre du projet, que nous verrons lors du chapitre suivant.

Cependant, concernant les métiers des bibliothèques, cette convergence a pour but principal la construction d'un catalogue commun, c'est-à-dire une base de données qui regroupe des notices uniques pour tous les documents des bibliothèques du réseau, sans toutefois permettre – pour le moment – la circulation des documents au sein de ce réseau.

### 1.2 - Le périmètre

Les communes concernées sont : Ambarès-et-Lagrave, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Carbon-Blanc, Floirac, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Mérignac, Pessac, Talence et Saint-Aubin-de-Médoc. Cependant, pour cette dernière, son unique bibliothèque associative n'est pas incluse dans le périmètre de ce projet comme l'indique le cahier des charges. C'est pourquoi nous parlerons plutôt de 13 communes concernées par cette ré-informatisation, soit 33 établissements répartis sur ces communes, dont 12 à Bordeaux. Par ailleurs, le projet MediSis a dès son origine été conçu pour s'adresser potentiellement aux 28 communes composant la métropole de Bordeaux et qui souhaiteraient mutualiser leur service numérique et ré-informatiser leur bibliothèque, bien qu'ayant été préparé par les 13 ayant effectué cette mutualisation au lancement du projet. Cinq autres communes se sont depuis rajoutées, à savoir Ambès, Artigues, Bassens, Martignas et St Louis de Montferrand, portant ainsi le total à 18 communes aujourd'hui.

Comme l'indique Cécile Geoffroy dans sa fiche pratique Rédiger un cahier des charges pour un

SIGB (réinformatisation), une ré-informatisation « a pour causes principales l'obsolescence du logiciel et/ou l'évolution de l'offre des éditeurs de solutions »<sup>7</sup>, et c'est bien l'obsolescence qui a déterminé un planning d'échéances de migrations sur les années à venir. Le projet a ainsi été séparé en plusieurs phases selon les urgences variables des communes concernées. En effet, nous l'avons vu en introduction, l'obsolescence prochaine du logiciel SIGB AbsysNet utilisé par les bibliothèques de Bordeaux, c'est-à-dire une absence de mises à jour, de gestion de nouveaux formats de données ou de maintenance à partir d'une certaine date, a été déterminant dans le lancement du projet, cependant d'autres bibliothèques se sont trouvées dans le même cas, à savoir Floirac, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Carbon-Blanc et Pessac. D'autre part, certaines communes comme Mérignac et Bruges ne se sont pas encore positionnées dans ce calendrier qui reste au long cours, contrairement aux autres communes qui se sont montrées intéressées mais dont la ré-informatisation est moins urgente.

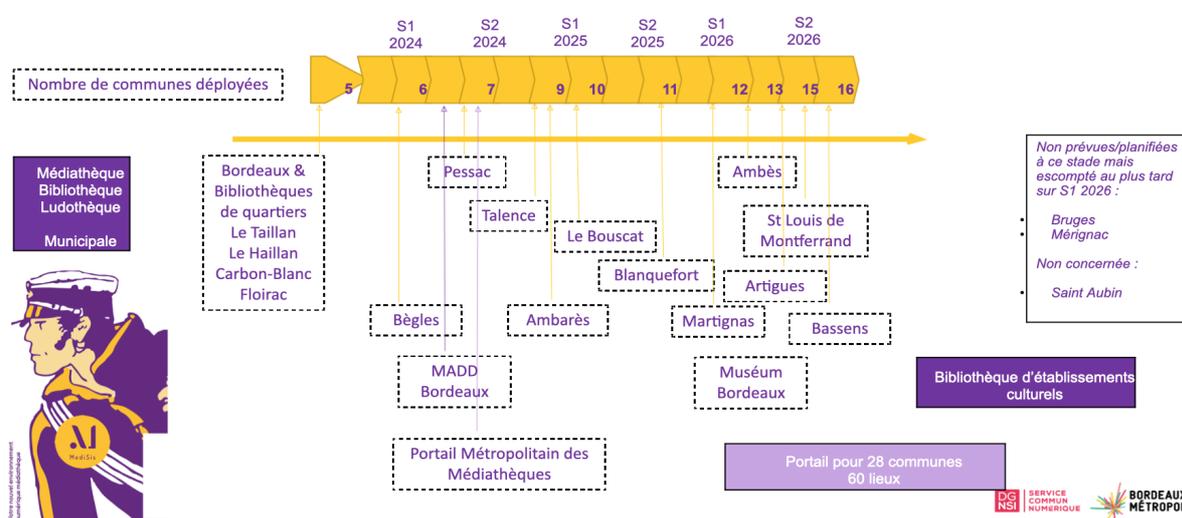


Figure 1. Schéma issu de la présentation lors de la réunion réseau MediSis du 14 mars 2024

### 1.3 - Calendrier du corpus étudié

La phase 1 est donc composée de cinq communes, Bordeaux et Le Taillan-Médoc ayant migré en mars 2023, Floirac en mai 2023, Carbon-Blanc en juin 2023 et Le Haillan en juillet 2023, soit sur une période relativement courte bien que nous verrons dans la deuxième partie que l'ordre de migration aura un impact sur certains travaux. Bègles, de son côté, a sa migration prévue pour juin 2024 bien qu'elle ait été prévue originellement plus tôt, et Pessac en octobre 2024, suite là aussi à un retard provoqué par le départ en novembre 2023 de la personne décisionnaire sur ce projet pour la bibliothèque. Ce retard a été d'autant plus imprévu que la bibliothèque de Pessac est également concernée par l'obsolescence prochaine de son logiciel SIGB.

7. Cécile GEOFFROY, *Rédiger un cahier des charges pour un SIGB (réinformatisation)*, Enssib, 2016, p. 1.

## Chapitre 2 - Mise en place de la ré-informatisation

### 2.1 - Comment procéder à une ré-informatisation ?

Selon l'ouvrage Réinformatiser une bibliothèque dirigé par Anna Svenbro, nous pouvons distinguer douze étapes pour la réalisation d'un projet de ré-informatisation<sup>8</sup> :

- Pourquoi envisager une ré-informatisation ?
- Décision préalable
- Études préalables
- Validation du projet
- Rédaction des cahiers des charges
- Choix des fournisseurs
- Planning détaillé
- Nettoyage et contrôle des anciennes bases au préalable
- Définition des paramétrages
- Réception des logiciels
- Montée en charge du système
- Bilan

Bien que nous ayons déjà décrit l'état des lieux jusqu'à une période récente lors de notre premier chapitre, nous allons devoir revenir en arrière afin de détailler les différentes étapes qui ont mené le projet vers son état actuel. Toutefois, nous avons déjà traité la question pourquoi une ré-informatisation ainsi que l'étape de la décision préalable.

### 2.2 - Étude de faisabilité

L'étude de faisabilité comprend « l'identification des besoins, l'analyse de l'existant et l'évaluation de l'offre disponible »<sup>9</sup>, telle que déjà explicitée lors du premier chapitre de cette première partie. Cette étude a été menée en 2018 et 2019, en collaboration avec les bibliothèques des communes ayant mutualisé leur service informatique. La DGNSI a ainsi placé Patricia Maury en tant que cheffe de projet MediSis pour faire le lien entre les équipes métiers et le futur éditeur des solutions de logiciels. Cette étude a rapidement mené vers la rédaction du cahier des charges une fois le projet validé.

8. Anna SVENBRO, *op. cit.*, p. 23.

9. Cécile GEOFFROY, *op. cit.*, p. 1.

## 2.3 - Cahier des charges

En 2019, la DGNSI de Bordeaux métropole engage un cabinet de conseil en organisation et en systèmes d'information, Six et Dix, pour accompagner les référents des équipes métiers bibliothèques dans la rédaction d'un cahier des charges. Celui-ci sera commun aux 13 communes concernées, en prévision du lancement d'un appel d'offre (AO) sur un marché public afin de sélectionner un éditeur. Ce cahier des charges, plus spécifiquement nommé Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), a pour titre : Convergence des systèmes d'information des bibliothèques et médiathèques de Bordeaux Métropole.

Il sert à décrire le contexte et les objectifs du projet, les fonctionnalités attendues des futures solutions, notamment au niveau des modules composant un logiciel SIGB (acquisition, circulation, catalogue et périodiques), les exigences techniques notamment concernant la migration du logiciel (normes, formats de données, protocoles d'échange), les prestations allant avec l'offre de services comme la maintenance ou la formation du personnel<sup>10</sup>, ou encore l'accessibilité et la protection des données personnelles qui sont précisées dans un Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Il sert bien évidemment aussi à délimiter la forme que devront prendre les réponses au futur appel d'offre. Il est donc essentiel à la bonne conduite du projet tout en étant d'une certaine complexité, ce qui a amené par exemple la FULBI\* à rédiger une charte des bonnes pratiques en 2009 en collaboration avec les associations professionnelles de bibliothécaires et de documentalistes.

La DGNSI a donc organisé entre 2019 et 2020 une série d'ateliers avec les référents bibliothèques des 13 communes et le cabinet de conseil afin de répondre à des documents préparatoires en vue de la rédaction. Ces ateliers ont été l'occasion d'un long travail de construction des référentiels communs basés sur le format de notices Unimarc et d'une mise en place de bonnes pratiques communes. Ce cahier des charges a été finalisé en 2020, et rédigé dans une optique ouverte, c'est-à-dire en laissant libre le soumissionnaire de déterminer la solution permettant de répondre au besoin.

Il a été l'occasion de préciser les logiciels concernés par la ré-informatisation commune, à savoir : un logiciel SIGB, un logiciel CMS\* pour la gestion du portail et un logiciel de gestion des EPN, ainsi que la gestion du système RFID\* et la possible refonte du portail métropolitain. Nous l'avons vu, le principe du logiciel SIGB commun s'établit sur une unique base de données des usagers et un catalogue partagé de notices bibliographiques, en s'appuyant principalement sur le catalogue de

10. Cécile GEOFFROY, *op. cit.*, Enssib, 2016, p. 1.

Bordeaux et son million de notices. Le portail, quant à lui, sera basé sur la même architecture web mais possédera les spécificités et charte graphique propres à chaque commune, sur le principe dit de *marque blanche*.

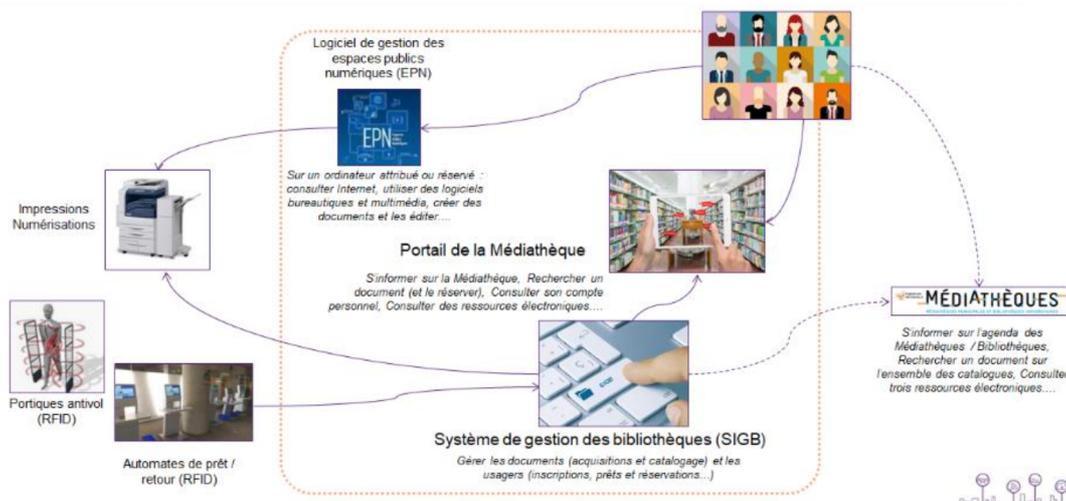


Figure 2. Schéma illustrant le fonctionnement général du réseau mutualisé après réinformatisation, issu du CCTP

Enfin, le cahier des charges, via le CCAP, a permis de spécifier certains éléments nécessaires à la mise en place d'un cadre juridique adéquat en matière de protection des données à caractère personnel dans l'article 4 du CCAP et de droit de propriété intellectuelle dans l'article 11. En effet, l'ouvrage Réinformatiser une bibliothèque déjà cité insiste sur les notions d'interopérabilité en rapport avec la propriété intellectuelle des données et des bases de données entre les bibliothèques (l'ancien fournisseur du logiciel et le nouveau) : « selon le Code de la propriété intellectuelle, si la bibliothèque est propriétaire des données qu'elle produit, qu'il s'agisse des données concernant les documents ou celles concernant les lecteurs, l'éditeur de système informatique, dans le cadre d'une solution propriétaire est, lui, propriétaire du modèle conceptuel qui les contient. [...] Or, le Code de la propriété intellectuelle introduit une exception d'interopérabilité en stipulant que "la reproduction du code du logiciel ou la traduction de la forme de ce code n'est pas soumise à l'autorisation de l'auteur lorsque la reproduction ou la traduction au sens du 1° ou du 2° de l'article L. 122-6 est indispensable pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité d'un logiciel créé de façon indépendante avec d'autres logiciels, sous réserve que soient réunies les conditions suivantes : ces actes sont accomplis par la personne ayant le droit d'utiliser un exemplaire du logiciel ou pour son compte par une personne habilitée à cette fin ; les informations nécessaires à l'interopérabilité n'ont pas déjà été rendues facilement et rapidement accessibles aux personnes mentionnées au 1° ci-dessus ; et ces actes sont limités aux parties du logiciel d'origine nécessaires à cette interopérabilité" »<sup>11</sup>. Toutefois,

11. Anna SVENBRO, *op. cit.*, p. 121.

cette problématique ne semble pas avoir soulevé de questionnements particuliers auprès des différentes personnes interrogées ; par ailleurs, cela s'explique peut-être par le fait que l'éditeur, dont nous étudierons la sélection dans la sous-partie suivante, possède des bureaux en France qui s'occuperont de l'hébergement des serveurs chez OVH, même si l'éditeur est en premier lieu canadien.

Par ailleurs, la réglementation RGPD\* a quant à elle fait l'objet d'ateliers organisés en mai 2024 par le service juridique de la DGNSI afin de créer une base commune pour toutes les bibliothèques mutualisées. Il a ainsi été décidé de mettre en place une nomenclature afin d'effectuer des opérations de nettoyages et suppressions pour l'anonymisation des données des usagers, avec par exemple la suppression de leur historique de prêts. Pour cela, différents types d'habilitations ont été définies. Cela a eu un impact par exemple sur la médiathèque de Floirac, qui a dû changer le fonctionnement jusque-là automatique de la génération de ses mots de passe afin qu'ils soient valides sous la réglementation RGPD.

## 2.4 - Choix des fournisseurs

Une fois le cahier des charges rédigé, deux appels d'offre sont lancés sur le marché public en procédure formalisée, c'est-à-dire « applicable aux marchés de fournitures, de services et de travaux dont le montant hors taxes dépassent les seuils financiers établis par la Commission européenne »<sup>12</sup>. En effet, une séparation en deux lots est effectuée, avec d'un côté la solution SIGB et celle du CMS de gestion du portail, et de l'autre celle de gestion des EPN. Après environ un an d'étude des candidats potentiels par Bordeaux métropole, c'est donc Bibliomondo, un éditeur canadien possédant des bureaux en France, qui remporte en 2021 l'appel d'offre pour les deux lots, notamment devant l'éditeur Archimed pourtant assez dominant sur le marché SIGB en Gironde<sup>13</sup>.

The image shows a screenshot of the Bibliomondo website. At the top left is the logo for BIBLIO MONDO with the tagline 'Technologies du savoir'. To the right is a 'CONTACTEZ-NOUS' button with a speech bubble icon. Below this is a blue navigation bar with the following menu items: Solutions, Clients, Entreprise, Nouvelles, R & D, and Contact. The main heading is 'SOLUTIONS POUR BIBLIOTHÈQUES'. Below this heading are three columns, each representing a different solution:

- inmedia** (des possibilités infinies): **Portail - InMedia**. InMedia est un outil multilingue conçu pour la gestion et la diffusion de ressources documentaires multiples (physiques et numériques). Cette solution propose les toutes dernières innovations en matière de portail.
- portfolio**: **Catalogue SIGB - Portfolio**. Portfolio est un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèques) dédié à la gestion, autonome ou en réseau, de bibliothèques, médiathèques, archives et fonds de documents. Cette solution compatible sur tous navigateurs.
- MONDO GATEWAY**: **Gestion des postes publics Mondo Gateway**. Mondo Gateway est une solution qui offre une gestion sécurisée des espaces publics multimédias. Cet outil vous propose toutes les fonctionnalités incontournables à une gestion efficace.

Figure 3. Page internet des solutions développées par Bibliomondo pour les bibliothèques

12. Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), *Quelles sont les différentes procédures de marchés publics ?*, vérifié le 01 janvier 2024. <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32049>.

13. D'après l'entretien avec Guillaume DORNON, référent des politiques numériques des bibliothèques et bibliothécaire à la médiathèque de Floirac, entretien réalisé à Floirac, 27 avril 2024.

*Bibliomondo*, anciennement nommée *Bestseller*, est une société de développement de solutions entre autres pour bibliothèques, séparée en trois outils : *Portfolio* (X étant le nom de la version actuelle du logiciel) pour le SIGB, *InMedia* pour la gestion du portail, et *Mondo Gateway* pour la gestion des EPN. Le personnel basé en France est composé de deux personnes : un chef de projet et un formateur. Le logiciel *Portfolio* est donc un logiciel propriétaire et en architecture SaaS\*, c'est-à-dire non pas installé sur les serveurs locaux des bibliothèques mais en accès web.

Bien que le portail des bibliothèques de Bordeaux était déjà administré par InMedia au moment de l'appel d'offre, le choix de cet éditeur a été fait suite à des réponses avantageuses au niveau des choix techniques, de la puissance des outils et notamment de l'administration du portail déjà testée par Bordeaux, de la maintenance garantie ou encore du prix. Leur adaptation dite en mode agile, faite d'allers-retours pour adapter leur outil à la situation, a également été appréciée. Par ailleurs, leur gestion des serveurs a été importante pour Bordeaux métropole car en cas de panne du logiciel SIGB dans la situation inverse, les informaticiens de Bibliomondo auraient eu des difficultés à travailler à leur remise en route. C'est donc bien l'éditeur canadien qui sera chargé de gérer la maintenance du logiciel et du site, laissant à Bordeaux métropole la gestion matérielle des ordinateurs.

Une fois le fournisseur choisi, sans consultation par ailleurs des communes mutualisées, et le planning établi, commence alors la phase essentielle de la ré-informatisation, qui va demander le plus gros travail de la part des agents des bibliothèques : la préparation de la reprise de données.

## Partie 2 – Préparation de la ré-informatisation

### Chapitre 1 – Préparation bibliographique et technique

#### 1.1 - Notions théoriques

La migration des données est une étape essentielle de la ré-informatisation. Il s'agit plus précisément du transfert des données provenant de l'ancien logiciel SIGB vers le nouveau, en s'assurant que le nouvel environnement soit en adéquation avec la présentation de ces données (leur format, la manière dont les champs sont remplis...), et en adaptant la structuration de ces données si besoin. Dans l'ouvrage Réinformatiser une bibliothèque, il est indiqué que « La réussite de la migration des données de l'ancien système vers le nouveau dépendra soit de la compatibilité, soit de l'interopérabilité des formats de fichiers dans lesquels elles se présentent au départ comme à l'arrivée. Au niveau des applications et des données, leur capacité à être adaptées de l'ancien environnement vers le nouveau détermine leur niveau de portabilité »<sup>14</sup>. Ainsi, la compatibilité dépend des systèmes interrogés, alors que l'interopérabilité dépend des formats des données. Il est donc nécessaire d'étudier autant les données que le fonctionnement du futur logiciel SIGB.

Ces bases théoriques étant posées, la suite de ce mémoire traitera davantage du travail des bibliothécaires sur leur base de données plutôt que sur cet aspect technique complexe qui n'a pas été l'objet des entretiens réalisés.

#### 1.2 - Méthode de travail

Une fois l'éditeur des logiciels trouvé en 2021, des ateliers de reprise de données ont été mis en place avec les cinq communes devant opérer leur migration en premier, à savoir Bordeaux, Floirac, Le Haillan, Le Taillan-Médoc et Carbon-Blanc. Les référents des communes étaient accompagnés d'un référent de l'éditeur. Ont donc eu lieu des ateliers communs afin de mettre en place le socle commun des notices bibliographiques ainsi que des fiches d'identités usagers comprenant les mêmes catégories d'usagers, et des ateliers propres à chaque commune afin de travailler plus spécifiquement la reprise de données, notamment concernant les champs locaux et les notices exemplaires. Cependant, il est important de préciser que si les intitulés des indexations (publics, supports, type de disponibilités...) seront communs aux bibliothèques du réseau MediSis, tous les champs ne seront pas forcément présents dans chaque bibliothèque et les sous-localisations (emplacements dans la bibliothèque) ne seront, eux, pas communs.

14. Anna SVENBRO, *op. cit.*, p. 118.

Ces ateliers qui ont duré deux ans, accompagnés bien sûr d'un travail au long cours des équipes habilitées des bibliothèques, ont été l'occasion d'une véritable réflexion sur la manière de travailler ensemble, de réadapter des méthodes de travail malgré des fonctionnements, des pratiques de catalogages et des tailles de bibliothèques différents.

La préparation de la reprise de données correspond à la liaison de tous les champs de la notice bibliographique pour se mettre d'accord avec Bibliomondo sur ce que chaque bibliothèque reprend ou ne reprend pas, si le même intitulé est gardé, sur le fait de reprendre un champ qui sera reporté sur un autre champ de la notice. Le logiciel de Floirac par exemple avait 20 ans, et il était nécessaire de se demander ce que les équipes *pouvaient* garder ou non et ce qu'ils *voulaient* garder ou non, notamment face à des champs qui n'existaient plus. La reprise de données peut être séparée en plusieurs éléments : la reprise des notices bibliographiques, la reprise des notices exemplaires (localisation et indexation), la reprise des périodiques, la reprise des données usagers et la reprise des prêts et réservations. En plus du référencement des localisations de tout le réseau, du choix des codes des tables de correspondance et de ceux des sous-localisations, il a aussi fallu se mettre d'accord sur les différents plannings, d'export des données, de migration informatique du logiciel mais aussi de formation.

Les bibliothèques ont donc oeuvré à construire des tables de correspondances communes en partant des notices de Bordeaux, qui étaient considérées comme les plus propres et les plus proches de celles de la BNF\*. En effet, tandis que les bibliothèques de Bordeaux avaient entamé un travail en amont avec la BNF sur le sujet de la transition bibliographique\*\* afin de faire évoluer leurs grilles de catalogage selon les normes récentes<sup>15</sup>, d'autres bibliothèques à taille plus réduite avaient moins de temps à consacrer aux pratiques de catalogage et se sont donc appuyées sur les pratiques de Bordeaux, en choisissant d'écraser une partie de leurs données. Selon Rowéna Fournol-Bayle, ces bibliothèques ont « joué le jeu du collectif »<sup>16</sup>. Pour autant, même Bordeaux a fait le choix de ne pas reprendre certaines informations sur les notices exemplaires qui n'allaient pas être exploitées. L'éditeur Bibliomondo a par exemple garanti aux équipes de la médiathèque de Pessac la réactualisation de la base de données toutes les deux heures avec toutes les nouvelles notices de la BNF, ce qui leur permettra de ne plus créer de notices bien que la médiathèque pratique régulièrement du catalogage.

Par ailleurs, la différence de taille entre les bibliothèques a forcément entraîné des disparités sur le

15. D'après l'entretien avec Isabelle DUMORA, cheffe de centre Système d'Information et numérique à la bibliothèque de Bordeaux, entretien réalisé à distance, 05 juin 2024.

16. D'après l'entretien avec Rowéna FOURNOL-BAYLE, directrice de la ludo-médiathèque du Polca au Taillan-Medoc, entretien réalisé à distance, 17 mai 2024.

temps de travail dédié à cette reprise de données, puisque là où Bordeaux avait une équipe dédiée de cinq personnes, ce travail a souvent été effectué par les directeurs et directrices des établissements eux-mêmes, allant parfois jusqu'au mi-temps pour les médiathèques de Floirac et de Bègles. Les équipes de Pessac ont par exemple demandé un ajournement de 6 mois afin de préparer la migration suite au départ de leur direction. Cette grande quantité de travail s'explique également par la nécessité de nettoyer plus ou moins leur base de données selon les bibliothèques, avec la rectification d'erreurs sur les localisations ou les fiches d'usagers, héritées des années de pratiques par différents agents.

Enfin, nous pouvons distinguer le travail réalisé par les cinq premières communes avec celui de Bègles et Pessac faisant partie de la phase 2. En effet, d'une part, ces deux dernières n'ont pas participé aux ateliers de reprise de données durant ces deux années, et par ailleurs les référentes de Pessac ont indiqué la non-participation de la bibliothèque à la rédaction du cahier des charges, qu'elles sont en train de rédiger en collaboration avec Bibliomondo<sup>17</sup>. Nous verrons également dans la partie formation que l'évolution du logiciel entre la phase 1 et la phase 2 pour préparer la reprise de données aura été utile à ces deux bibliothèques. D'autre part, leur préparation de la reprise de données restant relativement similaire à celles des cinq autres communes, leurs spécificités seront incluses à cette partie au même titre que celles des cinq communes de la phase 1.

### 1.3 - Détail du travail effectué

#### 1.3.1 - Sur les champs communs

Malgré une concentration globale du travail effectué sur les zones locales (900), certains champs communs ont demandé quelques adaptations. C'est le cas des titres de séries, notamment de bandes dessinées. En effet, la norme voudrait, par exemple pour le tome numéro 40 d'Astérix nommé L'iris blanc, que « L'iris blanc » soit placé en 200 \$a et que « Astérix » soit placé dans les champs 421 et 225. Mais plusieurs bibliothèques comme Floirac ou Bègles avaient fait le choix de placer le titre de la série et non du tome dans le champ 200 \$a, suite à une observation des usages du public, en renseignant le titre du tome en 200 \$b. Il a donc fallu harmoniser cette pratique avec celles des autres bibliothèques afin que les données partant de champs différents atterrissent au même endroit, et l'usage le plus majoritaire faisant foi, Bègles et Floirac ont dû changer ce renseignement sur toutes les notices concernées. Le titre de la série a donc été placé en 410 en prenant soin de paramétrer une recherche active sur le titre d'ensemble (de la série) lorsque les agents auront besoin d'interroger le catalogue. Cependant, si la migration a corrigé

17. D'après l'entretien avec Laurence EL JABRI et Isabelle BERTHONNAUD, bibliothécaires et référentes bibliographiques pour le projet MediSis à la médiathèque de Pessac, entretien réalisé à distance, 31 mai 2024.

automatiquement cette donnée à partir des notices de Bordeaux, l'erreur a dû être corrigée manuellement lorsqu'il n'existait pas de notice créée par Bordeaux sur le document concerné. De plus, une autre pratique liée aux bandes dessinées de la médiathèque de Pessac a inquiété l'éditeur, avec un système de prêt par trois volumes rassemblés, ce qui n'est pas une pratique normée et demandait un paramétrage spécifique des notices concernées. Cependant, un fonctionnement par coffret comme c'est parfois le cas pour les support DVD et CD a été acté.



Figure 4. Capture d'écran de la zone d'ensemble pour les séries, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc

Autre exemple de zone commune : un problème de compatibilité s'est posé pour le champ 676, destiné à l'indice mais renseigné à Pessac avec la cote fiction, ce qui n'est pas normé. Lors de la reprise de données, seul l'indice numérique correspondant à la classification Dewey\*\* sera donc gardé et l'indice alphabétique du nom de l'auteur sera perdu. Concernant l'indexation là aussi, Floirac a dû changer toute son indexation fiction construite avec des mots matières issus du travail des bibliothécaires de la médiathèque et non pas ceux normés en Rameau qu'il a fallu récupérer. Une exception a toutefois été obtenue auprès de l'éditeur pour la fiction jeunesse car leur indexation locale était véritablement nécessaire aux pratiques de leurs agents, et celle-ci est passée en champ local 906. Cependant, un problème similaire s'est posé pour Bègles et Carbon-Blanc avec une résolution différente. En effet, ces deux médiathèques avaient choisi le thésaurus\*\* Blanc-Montmayeur et non pas Rameau, notamment en raison de mots matières liés au SIDA lors de l'ouverture de celle de Bègles en 1987<sup>18</sup>. S'en est alors suivi toute une pratique d'indexation de la fiction, sections jeunesse et adulte confondues, qui a toujours été jugée très utile pour la recherche du catalogue notamment pour des tables thématiques ou thèmes liés à la jeunesse souvent recherchés par les usagers. Renseignés en champ 610 non gardés par Portfolio, les mots matières Blanc-Montmayeur ont malgré tout pu être gardés grâce au poids allié de ces 18. D'après l'entretien avec Odile GRANIER, responsable du secteur adulte et référente pour le projet MediSis à la médiathèque de Bègles, entretien réalisé à Bègles, 27 avril 2024.

deux bibliothèques, à la condition de garder l'indexation Rameau pour les documentaires.

D'autres problèmes se sont posés pour Bègles concernant le champ 325 dédié à l'information « contient aussi ». Ce champ avait d'ailleurs été perdu sans prévision lors d'une précédente migration effectuée en 2015, qui a permis au personnel de la bibliothèque d'acquérir une certaine expérience dans ce genre d'opération. Cette perte avait été particulièrement dommageable pour leur collection d'ouvrages de La Pléiade, dont le titre en 200 \$a était par exemple « Oeuvres de Zola, Tome 1 » sans que soit renseigné les titres effectifs des œuvres contenues dans ce tome. Les équipes de Bègles renseignaient donc ces titres en 325, et avaient dû les renseigner de nouveau manuellement après la migration de 2015. Cependant, le problème avec Portfolio s'est posé d'une autre manière : le champ pouvait bien être gardé, mais sans les *pipe*, barres verticales renseignées dans le champ de titre permettant de ne pas prendre en compte informatiquement l'article en début de titre dans la recherche catalogue. Il a donc fallu supprimer manuellement tous les *pipe* afin que la reprise du champ s'effectue correctement. Autre problème, ici hérité des pratiques : au fil des années s'est opéré une confusion entre les champs 225 et 410, avec des noms de collections renseignés tantôt dans l'un tantôt dans l'autre. Il a fallu les renseigner uniquement en 225, le seul des deux champs repris par Portfolio.

Enfin, la médiathèque du Taillan-Médoc a dû transférer le remplissage du champ 327, directement renseigné par leur fournisseur, vers le champ 464 pour les titres des CD. Il a donc fallu bien acter le transfert entre les deux champs afin de ne pas perdre leurs données. Par ailleurs, leur fournisseur continuera de remplir le champ 327 mais le logiciel SIGB fera automatiquement le changement vers le champ 464. Certains champs ont par ailleurs migré dans la zone locale, par exemple le champ 856, dédié à l'adresse internet renvoyant vers les vignettes de couverture des documents, transféré en 959.

### 1.3.2 - Sur les champs locaux

Au niveau de la zone locale, chaque bibliothèque a pu décider de ce qu'elle voulait faire. Il était par exemple important pour les bibliothèques de Bordeaux de garder l'étiquette spécifique « domaine aquitain » dans le champ 912 notamment pour ses fonds patrimoniaux, sans que les autres bibliothèques ne soient obligées de l'utiliser. Par exemple, nous l'avons vu, Floirac utilise le champ 906 pour son indexation de fiction jeunesse : il s'agit de la seule bibliothèque à l'utiliser. Cependant, un certain nombre de réflexions ont été menées dans plusieurs bibliothèques.

C'est le cas par exemple de la médiathèque du Taillan-Médoc, qui a hésité à garder sa table de genre dans le champ 902 mais qui ne l'a finalement pas gardé, tout comme un certain nombre de

données, ne possédant pas par exemple d'indexation fiction. La ludo-médiathèque du Haillan n'a pas gardé cette table non plus. Toutefois, ces bibliothèques pourront apprécier de récupérer l'indexation des autres bibliothèques gardées dans les zones communes. Pessac, de son côté, a également entrepris une réflexion sur son champ 902 lié au genre, particulièrement concernant les romans policiers, fonds particulièrement emprunté dans cette médiathèque. En effet, en plus de ses nombreux autres genres, le choix a été fait d'indiquer les séries de romans avec le même inspecteur afin que tous les agents puissent renseigner correctement les usagers. Cependant, la réflexion est encore en cours dans les équipes de la médiathèque face au nombre déjà très important de genres renseignés. Ainsi, cette migration permet également de s'interroger sur les pratiques de la bibliothèque.

Il y a malgré tout eu un travail d'harmonisation y compris dans cette zone locale, notamment sur les champs 912 et 913 dédiés par exemple aux prix littéraires, coups de cœur ou nouveautés. Le Taillan-Médoc pourra alors identifier sa commune et renseigner le champ sous la forme : 913 \$a Le Taillan \$a Coup de cœur.



Figure 5. Capture d'écran présentant la procédure pour saisir un coup de cœur, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc

Enfin, pour terminer cet état des lieux en parallèle de la zone commune, les notices créées par les bibliothèques auront un numéro de renseigné dans le champ 801 qui permettront d'identifier la bibliothèque comme propriétaire de la notice<sup>19</sup>.

19. D'après l'entretien avec Laurence EL JABRI et Isabelle BERTHONNAUD, *op. cit.*

### 1.3.3 - Gestion des localisations

En plus de la création d'un réseau de plusieurs communes, il est à noter que certaines communes fonctionnaient déjà en réseau de plusieurs établissements. C'est le cas de Bordeaux bien sûr, mais également de Floirac et de Pessac. Il a donc fallu bien identifier chacune des bibliothèques au niveau des localisations possibles. Celles de Pessac par exemple, identifiées jusque-là sous leur logiciel Aloes par les lettres C, D et S, qui deviendront respectivement Pessac Jacques Ellul, BCD et Pessac Pablo Neruda. Devra suivre ensuite la déclinaison de toutes les localisations d'un document : dans quelle bibliothèque, quelle section, quel genre. À cet effet, les équipes de Pessac ont donc préparé un tableau avec les codes d'Aloes et les codes qui seront utilisés par Bibliomondo pour importer les notices et décrire les sous-localisations. Par ailleurs, les bibliothèques de Pessac ont un nombre conséquent d'emplacements différents, correspondant à des sous-localisations qui leur sont propres. Les équipes de Bibliomondo ont montré une certaine inquiétude face à ce nombre, cependant la taille du réseau a été reconnue par l'éditeur et le logiciel a été adapté en conséquence.

### 1.3.4 - Nettoyage de la base de données

Le nettoyage de la base de données a représenté une part non négligeable du travail par les équipes métiers des bibliothèques. Les périodiques, par leur gestion relativement complexe due aux abonnements et bulletinage\*\* qui se doivent d'être rigoureux, sont notamment concernés par ce nettoyage. Ainsi, face à un catalogage des abonnements qui manquait justement de rigueur, les équipes de Pessac et du Taillan-Médoc ont dû repasser sur tous les abonnements valides pour retrouver le bon numéro ISBN\* à chaque fois. Le but principal était surtout de ne pas créer de doublons de notices lors de la reprise de données et mise en commun.

De plus, les équipes de Pessac ont effectué, plutôt en amont du travail de reprise de données, un travail sur des extractions de fichiers listant des numéros erronés de 6000 notices. Ces notices ont dû être identifiées une par une suite à des erreurs comme d'anciennes revues mal pilonnées ou des livres jeunesse épuisés placés en réserve. Ce problème a demandé à lui seul deux semaines de travail en collaboration avec les différents secteurs afin de déterminer quels exemplaires garder, les notices non corrigées étant amenées à être perdues.

### 1.3.5 - Restructuration des exemplaires face à la mise en réseau

La mise en réseau d'un catalogue commun a également entraîné un autre problème difficilement anticipable : celui des codes-barres communs. En effet, pour différentes raisons, certaines

bibliothèques ont dû refaire, à la fois physiquement et numériquement, un nombre conséquent de codes-barres sur leurs exemplaires. C'est le cas par exemple de la médiathèque de Bègles, une des premières à être informatisée dans toute l'Aquitaine dès son ouverture en 1987<sup>20</sup>, et qui a dû changer le code-barre de 6000 documents car ces codes-barres étaient déjà utilisés par une autre bibliothèque du réseau. Ce processus a été séparé en plusieurs étapes : retrouver le document en rayon, ré-imprimer le nouveau code-barre, le ré-encoder avec l'étiquette RFID, le renseigner dans la notice exemplaire puis ranger le document en rayon. La dimension unique du nouveau code-barre a été assurée par la mise en place d'un code commune. Cependant, ce travail colossal qui a retardé la migration de la médiathèque a bénéficié de l'aide de deux services civiques recrutés par la mairie, en plus d'une aide de la métropole en matériel avec des ordinateurs portables, plaquettes RFID et appareils de scan supplémentaires. Par ailleurs, Floirac était dans le même cas que Bègles mais sa migration en phase 1 a permis d'avoir le bénéfice du premier arrivé et donc de ne pas avoir besoin d'effectuer ce travail.

La ludothèque du Haillan a également été impactée par cette mise en réseau, puisque ses jeux étaient composés d'un code-barre à seulement quatre chiffres. Cependant, cette ludothèque est un équipement différent de la médiathèque et possédait un logiciel de gestion différent, moins normé que celui de la médiathèque. La question de rattacher la ludothèque au SIGB commun (ainsi qu'au portail) s'est donc posée, et le choix d'une migration commune a été acté un an avant ladite migration. La gestion des jeux a ainsi demandé un travail spécifique lié à la reprise des codes-barres et à l'absence de format Unimarc pour ce support. La base usagers liée à la ludothèque n'a pas pu être reprise et les prêts ont donc été interrompus pendant plusieurs semaines afin d'opérer le changement.

#### 1.4 - Opération technique de la ré-informatisation

Après toutes ces opérations, parfois effectuées sur un temps très court, la migration est enfin prête à être opérée. Le paramétrage de la reprise de données se termine en février 2023, l'alimentation du portail deux mois plus tard sans réel sujet particulier malgré des ateliers spécifiques puisque en *marque blanche*, et après une phase de recettes sur des bases de pré-production que nous développerons lors du chapitre suivant, Bordeaux métropole effectue une vérification d'aptitude (VA) pendant environ deux mois suite au premier export de chaque logiciel. Elle permet de « constater que le matériel et les logiciels livrés présentent les caractéristiques techniques qui les rendent aptes à remplir les fonctions précisées »<sup>21</sup> dans le CCTP.

20. D'après l'entretien avec Odile GRANIER, *op. cit.*

21. <https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Verification-aptitude.htm>

Ainsi, les logiciels du portail et du SIGB doivent migrer en même temps, ce qui permet de limiter l'interruption de service pour les usagers, excepté pendant la fermeture de chaque bibliothèque durant environ une semaine. Le logiciel de gestion d'EPN, quant à lui, a migré légèrement après et a demandé un changement de matériel informatique pour Pessac ainsi que pour Bordeaux, avec des postes dits « avancés » dédiés à des ateliers multimédias, les postes OPAC pour la recherche catalogue de la part des usagers ainsi que la mise en place d'un même identifiant et mot de passe pour se connecter au logiciel SIGB et sur les postes des agents.

A ce propos, un sujet particulier a été notifié concernant la procédure de création d'un compte agent sur Portfolio. En effet, actuellement un nouvel agent arrivant dans une des bibliothèques du réseau doit effectuer une déclaration au CAN, le centre de support informatique et numérique de Bordeaux, qui lui-même informe la cheffe de projet Patricia Maury pour confirmation. L'objectif est de simplifier ce processus grâce à Portfolio avec une authentification synchronisée entre le compte de l'agent sur l'ordinateur et celui sur le logiciel SIGB.

On peut ainsi voir que la maintenance est effectuée par Bordeaux métropole qui prend en charge son coût, y compris lorsque la bibliothèque préparant sa migration rencontre des problèmes sur son ancien logiciel SIGB, comme par exemple Pessac dont l'éditeur encore actuel n'effectue plus de maintenance. De plus, les anciens éditeurs devront garder les données environ un an au maximum, et pourront, dans un service payé par Bordeaux métropole, effectuer des exports quelques mois après migration en cas de problème. Cependant, la métropole demande une contribution économique des communes au niveau des investissements sur ce matériel.

## Chapitre 2 – Préparation humaine

### 2.1 - Préparation du personnel

Étant donné la complexité d'une ré-informatisation, la formation du personnel à l'utilisation des nouveaux logiciels est une étape importante pour la réussite du projet. Cela est d'autant plus le cas que certaines inquiétudes se sont faites sentir de la part du personnel référent et encore davantage du personnel non référent. En effet, au moment de la présentation du logiciel et des phases de test sur des bases de pré-production, donc avec un outil encore en construction, qui ont duré environ 6 mois, l'outil n'était pas suffisamment avancé pour que les bibliothécaires puissent vraiment s'y projeter. Si les principaux tests se sont terminés fin 2022 avec la formation du personnel référent, d'autres tests ont ainsi eu lieu jusqu'à la migration.

Pour Rowéna Fournol-Bayle, directrice de la ludo-médiathèque formée avec l'ancienne directrice à l'époque de la pré-migration : « Il n'était pas possible de se projeter. Certaines choses auraient été prévues différemment »<sup>22</sup>. De son côté, Sandie Benchamoul, la directrice de la médiathèque du Haillan, regrette de ne pas avoir reçu de formation avant la migration, ce qui aurait permis de mieux comprendre certaines appellations comme la différence entre les emplacements et les catégories et de changer en conséquence leur plan de classement<sup>\*\*</sup>. Il a fallu également rassurer une partie du personnel non référent soumis à un certain stress, parfois peu habitué au matériel informatique et à des changements de méthodes de travail, par exemple liés à un retour à l'affichage Unimarc après des années de pratiques sans en avoir besoin, ou bien au fait de devoir se connecter sur le logiciel en ligne et non plus en local. Même si, souligne la référente de Bègles Odile Granier, il restait nécessaire d'expliquer que les débuts après migration ne seraient pas simples, et que certains changements dans des fiches de postes devraient être effectués.

En revanche, Bordeaux a bénéficié d'une équipe de cinq personnes, nommées « Centre système d'information et numérique » et formées par Bibliomondo sur une semaine en tant qu'administrateur fonctionnel des logiciels SIGB et gestionnaire des EPN. À ces cinq personnes ont été ajoutées une vingtaine de personnes supplémentaires, formées par Bibliomondo sur deux jours, pour aider à former les 240 collègues du réseau de Bordeaux. Cette formation, obligatoire pour l'ensemble du personnel, s'est présentée sous forme d'ateliers de quatre heures entre janvier 2023 et la migration en mars. Une salle et 20 postes informatiques ont été mobilisés pour des tests sous forme de jeux avec les paramétrages de Bordeaux, permettant de présenter le logiciel et de faire découvrir les modules d'inscription des usagers, circulation du document et recherche documentaire. De plus, des formations spécifiques ont été ajoutées pour les catalogueurs et les

22. D'après entretien avec Rowéna FOURNOL-BAYLE, *op. cit.*

bibliothécaires d'établissements culturels n'ayant par exemple pas besoin du module circulation car n'effectuant pas de prêts. Néanmoins, Isabelle Dumora, cheffe de centre Système d'Information et numérique à la bibliothèque de Bordeaux, reconnaît que la logique assez différente d'un logiciel classique de Portfolio n'était pas évidente à comprendre lors de la présentation du logiciel<sup>23</sup>, et qu'un accès au produit avant la préparation de la reprise de données aurait permis une compréhension du logiciel en amont.

Ce sentiment n'a cependant pas été partagé par les bibliothèques de Bègles et de Pessac appartenant à la phase 2, la découverte du logiciel ayant été plus satisfaisante. Les équipes de Bègles ont ainsi pu avoir une présentation très claire du logiciel et de ce qui allait être repris ou non, avec une étroite collaboration en adaptation constante entre la bibliothèque et Bibliomondo. Cette clairvoyance était par ailleurs accentuée par l'expérience d'Odile Granier sur une précédente ré-informatisation de la bibliothèque en 2015 entre Aloes et BGM, son logiciel actuel. De plus, cinq personnes ont pu être formées sur une semaine dans les équipes de la bibliothèque dès janvier, soit six mois avant la migration. Ces cinq personnes ont effectué des premiers tests environ un mois avant la migration, cependant les équipes de Pessac pourront faire ces tests en juillet prochain, soit trois mois avant la migration et donc sur un outil ayant eu le temps d'être perfectionné depuis les premières migrations.

En revanche, toutes les bibliothèques ont bénéficié d'une semaine de formation pour l'ensemble du personnel durant la migration, et donc la fermeture de la bibliothèque. Cette formation a notamment concerné les modules de circulation et de catalogage, parfois de manière non exhaustive selon les besoins du personnel. Le formateur est également resté plusieurs jours après la migration afin de pouvoir aider si des problèmes étaient rencontrés, du moins à Floirac, ce qui a été bénéfique, a souligné Guillaume Dornon.

On constate ainsi que le calendrier de migration et la différence de taille entre les bibliothèques ont entraîné des disparités dans l'appropriation du logiciel. Une appropriation rendue d'autant plus difficile que plusieurs référents ont souligné le manque de documentation sur l'outil, puissant mais pas aisé à prendre en main. Cependant, le logiciel dispose d'un guide de l'utilisateur de 125 pages, sans doute un peu trop complet pour une utilisation quotidienne. Certaines bibliothèques comme Bordeaux et Taillan-Médoc en ont donc profité pour fabriquer leurs propres tutoriels avec des captures d'écrans, afin d'accompagner le reste du personnel face à ce nouvel outil. De plus, chaque bibliothèque a pu rejoindre l'AULB, l'Association des Utilisateurs des Logiciels de Bibliomondo. Isabelle Dumora et Patricia Maury se sont d'ailleurs rendues à leur assemblée générale fin mai.

23. D'après entretien avec Isabelle DUMORA, *op. cit.*

Enfin, des formations à l'utilisation du CMS pour le portail ont également été dispensées, avec moins de disparités entre les bibliothèques cette fois-ci. En effet, une formation de deux jours a été organisée en janvier 2023, avec jusqu'à quatre personnes formées pour la bibliothèque du Taillan-Médoc par exemple. La nouvelle directrice, qui était jusque-là uniquement responsable de la partie SIGB, a par ailleurs participé à une formation plus tardive en même temps que Bègles lorsqu'elle a pris la direction de la bibliothèque dans son ensemble. Là non plus, pas de manuel à disposition, malgré des besoins assez techniques pour des équipes de petites bibliothèques sans agent compétent en langage informatique, bien que ce constat ne soit pas forcément partagé.

Un compte rendu de réunion<sup>24</sup> entre les différents référents en mars 2024 souligne ces difficultés et l'investissement important du personnel de la phase 1, tout en reconnaissant qu'il permettra aux migrations suivantes de se faire plus sereinement. Selon Odile Granier, même si certaines décisions ont dû être prises par la direction, il s'agit d'un travail de collaboration avec toute l'équipe, « très fédérateur »<sup>25</sup>. De nouvelles formations sont par ailleurs envisagées.

## 2.2 - Préparation des usagers

En plus du personnel, les usagers ont eux aussi dû être préparés aux changements à venir. De fait, le personnel des bibliothèques a souvent fait face à certaines inquiétudes voire incompréhensions de la part des publics habitués, notamment face à la complexité du projet. Par exemple, la nuance entre avoir un logiciel commun mais sans permettre la circulation du document en réseau n'a pas été simple à expliquer. Il a également fallu justifier la fermeture de la bibliothèque durant une semaine pour effectuer la migration, face à un public qui ne se rendait pas forcément compte du travail que demandait cette ré-informatisation. Cette médiation, entreprise généralement un mois avant la migration, s'est faite par une communication humaine, mais aussi avec des affiches sur colonne Morris dans la ville, des informations sur le site de la bibliothèque et des envois de mails, notamment à Bègles. D'autres bibliothèques comme Le Haillan ont malgré tout noté de bonnes réactions de la part des usagers après un peu de médiation.

De plus, un arrêt des réservations plusieurs semaines avant la migration a été nécessaire car la migration allait entraîner une perte des réservations en cours et donc un risque de perte de vue de la circulation de certains documents. Une médiation a aussi dû être effectuée sur ce sujet, permettant par ailleurs d'annuler certaines réservations obsolètes. Pour la gestion des retards, la bibliothèque de Bègles a par exemple fait en sorte de les faire revenir au premier stade de retard

24. Voir annexe 1.

25. D'après l'entretien avec Odile GRANIER, *op. cit.*

sur quatre, avec un appel téléphonique et donc une importante mobilisation de ressources humaines pour les plus urgents.

Cependant, une grande partie du travail a été de prévenir et surtout d'effectuer le changement de toutes les cartes usagers de toutes les bibliothèques exceptées celles de Bordeaux. En effet, chaque carte devait être unique sous peine qu'une bibliothèque écrase les cartes d'une autre bibliothèque et donc toute sa base usagers lors de la migration. Pour cela, les cartes devaient avoir en premiers numéros le code commune correspondant au code postal de la ville dans laquelle se trouve la bibliothèque, ce qui n'était pas le cas pour presque toutes. Les cartes du Taillan-Médoc avaient par exemple le même suffixe que celles d'Eysines, quand bien même la ville ne faisait pas partie du réseau MediSis. Celles du Haillan n'étaient par ailleurs pas au bon format Monarch.

Cette tâche a ainsi nécessité plusieurs mois de travail, avec la ré-identification de l'utilisateur, l'extraction de ceux encore inscrits depuis le début de l'année et susceptibles de revenir, ou encore l'extraction de ceux dont l'inscription n'était plus valide mais qui étaient susceptibles de revenir un jour, la réglementation RGPD permettant de garder les anciennes cartes pendant deux ans. La bibliothèque de Bègles a notamment réquisitionné l'aide de deux services civiques avec également un financement de la mairie pour la création de 5000 nouvelles cartes, création qui n'était pas prévue dans le budget de départ du projet. De leur côté, les équipes de Floirac ont le plus possible repoussé cette opération, attendant d'abord de bien maîtriser le logiciel SIGB.

Enfin, la médiation envers les usagers ne s'est pas arrêtée à la pré-migration : des sessions de découverte du logiciel et surtout du portail ont été organisées dans les bibliothèques du Taillan-Médoc et Floirac. Cependant, d'importants dysfonctionnements ayant eu lieu dans les premiers mois suivant la migration, les usagers ont été parfois déstabilisés. Au Taillan-Médoc, il n'avaient pas exemple pas compris que leur compte lecteur – à différencier de leur carte d'utilisateur – n'avait pas migré avec le reste des données : ils ont donc dû être accompagnés dans le processus de se reconnecter à leur compte avec un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe.

## Partie 3 – Impacts de la ré-informatisation post-migration

### Chapitre 1 – Une gestion des dysfonctionnements contrastée

Toutes les équipes des bibliothèques sont du même avis : malgré quelques craintes, la reprise de données s'est très bien passée, avec presque aucune perte de ces données. Les équipes de Pessac craignaient par exemple que lors de la reprise des prêts, le document prêté perde son rattachement à l'utilisateur l'ayant emprunté, mais les bibliothèques n'ont pas constaté de problème de la sorte. De manière générale, le personnel est satisfait de l'aspect professionnel de Portfolio X par rapport à leur ancien logiciel. En revanche, de nombreux dysfonctionnements notamment techniques sont rapidement apparus, avec une gestion compliquée de ces derniers.

En effet, de nombreuses pannes allant de plusieurs minutes à plusieurs heures ont perturbé les premiers mois d'utilisation du logiciel SIGB. Or, sans doute du fait de sa première incursion dans le logiciel SaaS, l'éditeur Bibliomondo n'avait pas prévu de module de prêt secouru, servant de logiciel de secours lors de coupures éventuelles mais sans recherche catalogue possible. La demande pour obtenir ce module a rapidement été faite par les équipes, pour une livraison environ quatre mois après les premières migrations, obligeant jusque-là le personnel à tout noter à la main lors des plantages.

De plus, les bibliothèques se sont retrouvées avec un catalogue partagé où chaque bug ou erreur de n'importe lequel des 300 agents du réseau se répercutait sur l'ensemble des bibliothèques de MediSis. Par exemple, le changement de la ville d'un usager inscrit faisait changer celle de tous ceux qui habitaient la même ville. D'autres empêchaient l'envoi de mots de passe aux usagers, ou encore transformaient cet envoi en blocage de la carte. Les retours sur le logiciel entre les équipes métiers ont été mauvais, et ont fait ressortir un fonctionnement des logiciels globalement trop lent. Les équipes se retrouvaient parfois démunies face aux usagers, d'autant plus quand les référents n'étaient pas en service public.

Guillaume Dornon, référent du projet à Floirac, a souligné un processus de correction des problèmes assez long : « Certains tickets n'avancent pas depuis un an. [...] Dès qu'il y a un problème, tout le monde se renvoie la balle »<sup>26</sup>. Actuellement, plusieurs dizaines de tickets envoyés à Bibliomondo avec une priorité immédiate sont encore en cours de traitement, dont certains datent d'environ un an. Par exemple, suite à la migration, le site de la bibliothèque de Floirac n'était plus référencé sur Google, entraînant un certain nombre d'utilisateurs à s'inscrire sur le service « Bib en ligne » de Bordeaux métropole, croyant qu'il s'agissait de la bibliothèque. Le 26. D'après l'entretien avec Guillaume DORNON, *op. cit.*

ticket, émis fin août 2023, a été résolu en janvier 2024.

Néanmoins, Guillaume Dornon a nuancé en mettant en relief un service après vente téléphonique de qualité, et le fait que la gestion extérieure des problèmes permet de soulager le personnel. La référente de Bordeaux Isabelle Dumora a souligné de son côté un bon accompagnement de l'éditeur. Après la migration, il y avait par exemple un problème d'interfaçage entre Bibliomondo et la société NEDAP qui gère le logiciel RFID des robots de prêts automatisés, résolu assez rapidement.

Par ailleurs, d'autres intervenants ont souligné un pilotage technique du projet complexe, avec un service technique et informatique de Bordeaux métropole servant d'intermédiaire sans être spécifiquement dédié au projet ni ayant d'implication technique dans le logiciel. Des réunions hebdomadaires sont ainsi organisées avec des suivis d'incidents, où les bibliothécaires peuvent argumenter sur les différents dysfonctionnements en attente de résolution. Cependant, celles-ci sont parfois sans ordre du jour ou compte rendu, ou bien avec des absences limitant la prise de décision, chacune de ces décisions devant être prise à l'unanimité par toutes les communes.

## Chapitre 2 – Des modules inégaux mais de nouveaux apports

### 2.1 - Présentation des différents modules du SIGB Portfolio et des autres logiciels

Pour ce chapitre, nous allons délimiter les différentes sous-parties selon les modules référencés sur le site de Bibliomondo, à savoir :

- Le module circulation, comprenant : la gestion des abonnements, des transactions (prêts, retours, réservations...), des retards, des politiques de circulation ainsi que des statistiques (cependant, pour ce dernier nous le traiterons dans une section à part pour plus de clarté par rapport à son indisponibilité)
- Le module acquisition, comprenant : la gestion des notices bibliographiques dans le but spécifique des acquisitions, des commandes, des dons et des suggestions d'achat
- Le module catalogue, comprenant : le traitement des données dont les notices bibliographiques, le traitement des autorités (auteurs des documents), la gestion des exemplaires, des importations de notices, de la recherche d'information selon le protocole Z39-50\*\*
- Le module périodiques, comprenant : la gestion des titres, acquisitions de périodiques, bons de commande, comptes fournisseurs, production d'étiquettes et budgets
- Également le logiciel de gestion du portail InMedia
- Et enfin le logiciel de gestion des EPN Mondo Gateway.

### 2.2 - Modules disponibles

#### 2.2.1 - Module circulation

Le module circulation est un des modules les plus importants d'un logiciel SIGB. C'était d'ailleurs un des premiers à être développé par Bibliomondo, et il était nécessaire qu'il fonctionne correctement, ce qui a été globalement constaté. Il a été particulièrement apprécié par les bibliothèques de Bordeaux, notamment pour ses fonctionnalités adaptées à un grand réseau. Ils ont ainsi pu permettre aux usagers de réserver un document, y compris disponible en rayon, depuis leur compte lecteur sur le portail de la bibliothèque, et de choisir la localisation sur Bordeaux pour le récupérer à travers une gestion de « dépôts temporaires » par lots, servant également pour préparer des animations efficacement.

Cette même fonctionnalité apparaît cependant comme un problème pour Floirac : disposant d'un

petit réseau de deux bibliothèques, cette possibilité de réservation n'était pas prévue et a entraîné des bugs d'affichages de réservations provoquant des remises en rayon erronées ou bien des réservations de documents en rayon. D'autres nouvelles fonctionnalités, comme l'ajout d'une section liée aux frais, leur sont simplement inutiles. Pour Rowéna Fournol-Bayle, directrice de la bibliothèque du Taillan-Médoc, ce souci de compatibilité des attentes résulte de la différence de taille entre le réseau d'une grande ville et celui d'une petite ville, et surtout du fait que le logiciel a été d'abord conçu pour répondre aux besoins de Bordeaux, la seule bibliothèque à avoir par exemple un fonds de conservation. Pour autant, Isabelle Dumora regrette de ne pas pouvoir extraire beaucoup de données statistiques sur leur fonds patrimonial en magasin, qui dispose d'une politique de prêt particulière selon la date de l'ouvrage concerné.

Autre conséquence de l'ambition derrière le développement de ce module : la mise en place d'une fiche d'identité commune lors de la création d'une carte d'utilisateur, qui sera retrouvée si ce même usager souhaite s'inscrire à une autre bibliothèque du réseau MediSis. Les informations renseignées ne peuvent alors pas être changées, y compris si des erreurs s'y sont glissées, par exemple un bug lors d'une inscription changeant le pays de tous les usagers. Un problème que le formateur de Bibliomondo a découvert en même temps que les équipes de Floirac pendant la migration. Concernant les inscriptions, les avis sont partagés : certaines bibliothèques critiquent le trop grand nombre d'onglets à remplir et demandent une simplification, a priori en cours, quand d'autres apprécient par exemple l'ajout d'une zone « quartier ».

Titre	Numéro de document	Catégorie documentaire	Date d'échéance
Le loup / Tatsu Nagata	0000280863332	LJ	22/04/2023 16:59:59
Ivan et le loup gris / un conte d'Alexandre Nikolaievitch Afanassiev ; illustré par Marie Desbons ; traduction, Sylvie Howlett	00000340383332	LJ	22/04/2023 16:59:59

Figure 6. Capture d'écran présentant les données de prêt d'un usager, issue d'un tutoriel réalisé et fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc

En revanche, de nombreuses fonctionnalités appréciées disparaissent. C'est le cas par exemple de la possibilité de passer rapidement d'une carte à l'autre pour des usagers d'une même famille, qui permettait un gain de temps. Ou encore de l'affichage de la cote lors des réservations, rendant plus difficile l'identification du document. Autre perte : celle de la possibilité de supprimer d'un coup

une même note commune sur plusieurs cartes usagers. Les équipes du Taillan-Médoc s'en sont rendues compte au moment du changement de leur règlement intérieur à l'été 2023, notamment pour restreindre l'accès à l'espace multimédia sur les cartes jeunes : les notes ont dû être supprimées une par une. Pour Bègles, c'est un problème de taille qui a dû être négocié : leur système de notification de réservations par SMS n'était pas permis par Portfolio. Bègles étant une ville dite verte, une solution a dû être trouvée : Bibliomondo va donc devoir développer une application afin de relier Portfolio à un outil, DoList, permettant de transiter par la mairie pour l'envoi des SMS.

Les bibliothèques soulignent certes quelques avantages par rapport à leur ancien logiciel (informations de prêts des usagers visibles, nombreux pop-up informatifs malgré une correction nécessaire lors du passage en retour de documents en retard), néanmoins le bilan reste contrasté : beaucoup de bugs (rendant parfois le prêt impossible), pas très intuitif, lenteur de fonctionnement, manque d'ergonomie, les débuts du logiciel sont difficiles pour une bonne partie des équipes métiers. Malgré tout, une mise à jour coordonnée par les bibliothèques est en cours de réflexion afin de moderniser l'interface par rapport aux autres modules, quand bien même la plupart des problèmes ont été déjà résolus. Cette mise à jour pourrait inclure la gestion des PNB\*.

### 2.2.2 - Module périodiques

De l'avis des bibliothécaires, la reprise de données des périodiques est une étape souvent fastidieuse dans la ré-informatisation d'une bibliothèque<sup>27</sup>, y compris concernant le module à développer. En effet, afin de pouvoir créer des abonnements (données propres à la bibliothèque) et utiliser le module permettant de gérer ce fonds à part, et ce avant même la migration, la bibliothèque de Bordeaux a pris en charge la création des notices (ici nommées écrans de gestion\*\*) des périodiques, là aussi communes à toutes les bibliothèques, qui n'étaient pas encore créées quelle que soit la bibliothèque possédant ce périodique. C'est également Bordeaux qui prendra en charge les futures créations d'écrans de gestion pour les bibliothèques du réseau. Puis, une fois les abonnements créés, chaque bibliothèque a dû rattacher ses abonnements à l'écran de gestion pour pouvoir bulletiner les numéros.

Ce travail a été d'autant plus fastidieux que le module de Bibliomondo n'a pas été finalisé dès la migration, et certaines bibliothèques comme Bordeaux ou Le Haillan n'avaient pas de véritable module de périodiques dans leur ancien logiciel. La plupart des bibliothèques ont ainsi dû mobiliser une personne référente uniquement pour ce module. La bibliothèque de Floirac, par exemple, a dû supprimer des vieux périodiques qu'ils n'avaient plus dans leur base à cause d'un manque de

27. D'après l'entretien avec Isabelle DUMORA, *op. cit.*

suivi. Celle de Bègles devra, elle, re-cr  er apr  s sa migration les   crans de gestion sp  cifiques    B  gles pour ses 150 p  riodiques.

The screenshot shows a web interface for managing periodicals. At the top, there is a header with the library logo (M M  doc) and navigation links: P  RIODIQUES, LUDO-M  DIATH  QUE DU TAILLAN-M  DOC, and user information (EMILIE AYGLON). Below the header, the page title is 'Bulletinage des exemplaires de l'abonnement : 9045'. The main form contains several input fields: 'Num  ro' (n   942 - Juillet 2024), 'Ann  e' (2024), 'R  ception pr  vue' (01/07/2024), 'Date de parution' (01/07/2024), 'Support', and 'Etat du num  ro' (Attendu). There are also buttons for 'AJOUTER EXEMPLAIRE', 'MODIFIER PROCHAIN N  ', and 'TOUT BULLETINER'. Below the form is a table with columns for document details:

No doc.	R��s.	Bulletin��	Requ	Etat disp.	Etat phys.	No d'acq.	Loc.	Sous-Loc.	Emplac.	Cat. docu.	Collection	Fonds	Cote	Code cons.	Utilisateur	No.	Mat��riel acc.	Boutons d'actions
	n/a	<input type="checkbox"/>	n/a	CO			LETA	ACPR		RA					emiygtn	0		

Figure 7. Capture d'  cran pr  sentant le bulletinage d'un num  ro de p  riodique, fournie par la m  diath  que du Taillan-M  doc

De plus, certains probl  mes ont   t   r  pertori  s sur le module une fois mis    disposition. Outre certains abonnements qui ont d     tre refaits suite    des pertes de donn  es, les usagers ne pouvaient pas r  server de p  riodiques sur le portail, ou bien le calendrier g  n  rant automatiquement les num  ros des p  riodiques    recevoir ne fonctionnait pas. La biblioth  que du Taillan-M  doc a eu un autre probl  me technique, r  solu depuis : ils n'avaient pas acc  s    leurs sous-localisations ou encore    leurs cat  gories de documents (revue jeunesse ou revue adulte), ce qui bloquait l'enregistrement final du document.

Cependant, une quantit   relativement faible de tickets concernant ce module a   t   envoy  e, et malgr   des d  buts difficiles ce module serait un des plus stables aujourd'hui.

### 2.2.3 - Module catalogue

Le module catalogue est sans doute le module le plus appr  ci  . Les possibilit  s de catalogage sont appr  ci  es par les   quipes de Bordeaux dont certaines sont sp  cifiquement d  di  es    cette pratique, et toutes les biblioth  ques soulignent la puissance de l'outil de recherche. En effet, il est possible de croiser beaucoup de donn  es, par exemple des indexes exemplaires avec des indexes autorit  s, afin d'obtenir des r  sultats plus pr  cis. Des extractions de listes avec beaucoup d'informations peuvent   galement   tre effectu  es. En outre, la m  tropole a mis en place un abonnement Electre\*\* multi-communes illimit  , service d'autant plus appr  ci   que certaines biblioth  ques ne poss  daient pas d'abonnement jusque l  .

Titre	Auteur(S)	Résumé	EAN	Titre D'ensemble	Editeur(S), Imprimeur(S)	Description	Collection	Sujet(S)
40 chansons et comptines : vol.2	Méli Mômes		3700045232660		Association Méli Mélodie, 2015	2 CD		Chansons françaises -- Enregistrements sonores pour la jeunesse Comptines
Ivan et le loup gris	Afanas'ev, Aleksandr Nikolaevic (1826-1871) Desbons, Marie (1981-....) Howlett, Sylvie (1952-....)	Parti chasser foiseau de feu qui vole les pommes d'or dans le jardin de son père, Ivan croise la route d'un mystérieux loup gris qui le guide dans ses aventures. ©Electre 2017	9782210989801		Paris : Magnard jeunesse, 2012	1 vol. (48 p.) : illustrations en couleur ; 33 x 29 cm	Contes & classiques du monde	

Figure 8. Capture d'écran présentant une recherche catalogue du logiciel, issue d'un tutoriel fourni par la médiathèque du Taillan-Médoc

Cependant, quelques bugs ont fait leur apparition dont certains six mois après la migration, comme l'impossibilité d'enregistrer certaines notices, le blocage des réservations d'une BD si la zone de to maison est mal renseignée, ou encore l'impossibilité d'enlever la zone « nouveauté » dans la notice exemplaire une fois remplie. D'autres problèmes ont résulté d'une ambiguïté similaire à la fiche d'identité commune des usagers : les sous-localisations des autres communes apparaissent ainsi avec celles de la bibliothèque concernée au moment de la sélection. Enfin, les équipes de Bègles regrettent la disparition d'une zone contrainte sur la notice exemplaire, qui sera remplacée par une annotation.

Malgré tout, de manière générale le module fonctionne correctement, et sa puissance est d'autant plus appréciée qu'elle contraste souvent avec celle de l'ancien logiciel.

#### 2.2.4 - Portail InMedia

La refonte du portail par le logiciel InMedia a, quant à elle, été globalement bien reçue en termes de structure et de stabilité, notamment par les usagers. En effet, ces derniers ont témoigné leur satisfaction concernant une recherche catalogue plus simple, une meilleure ergonomie et un meilleur design. De plus, une nouvelle fonctionnalité, Open agenda, est très appréciée du personnel des bibliothèques : elle permet en effet d'alimenter en une fois le programme des événements d'une bibliothèque dans tous les endroits où cette information pourrait être présentée, c'est-à-dire sur le portail de la bibliothèque, celui de la ville et celui du portail métropolitain. Open agenda permet ainsi une médiation plus pratique, appuie Guillaume Dornon.

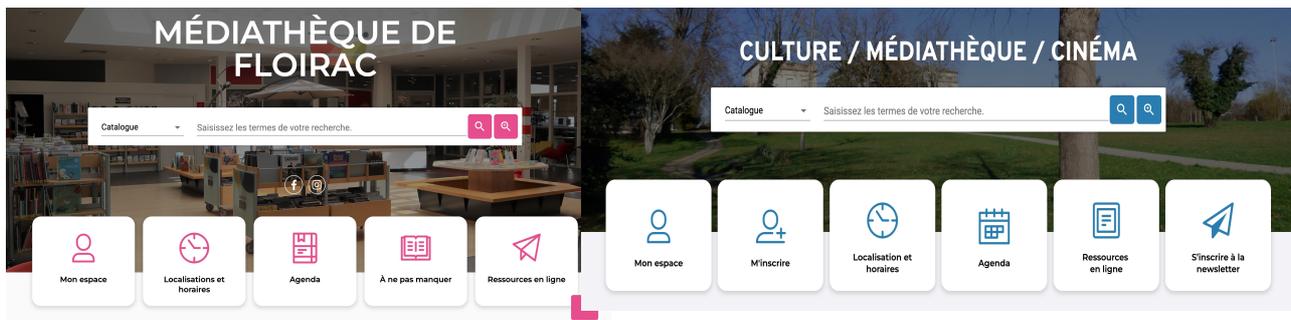


Figure 9. Captures d'écrans des pages d'accueil du site des médiathèques de Floirac et Carbon-Blanc

Cependant, le développement du logiciel selon un principe de réseau unique qui n'est pas effectif pose là aussi des problèmes. « Il n'a jamais été question qu'on soit en réseau en dehors des notices »<sup>28</sup>, insiste Rowéna Fournol-Bayle. Pourtant, la présence des sous-localisations des autres bibliothèques, comme pour le module catalogue, gêne à nouveau l'utilisation du logiciel. Les nouveautés, elles aussi, sont toutes affichées sur chaque portail peu importe la provenance sur le réseau. Le service de Bibliobus\*\*, uniquement disponible à Bordeaux, est lui aussi renseigné sur tous les portails.

Cette confusion, peut-être due à une incompréhension de la part de l'éditeur lors de la présentation du projet – Bibliomondo gérant d'importants réseaux comme les bibliothèques de Paris – dure ainsi depuis un an, malgré une amélioration du nombre de sous-localisations renseignées. Elle perturbe les usagers, qui doivent déjà s'habituer à un changement d'outil, quand bien même leurs avis sont plutôt positifs.

#### 2.2.5 - Gestionnaire d'EPN Mondo Gateway

Enfin, concernant le logiciel de gestion des EPN, certaines critiques ont été émises sur le manque de fonctionnalités du logiciel par rapport à ce qui avait été demandé par les équipes métiers, pourtant livré en octobre 2023. Au-delà de la non gestion des impressions, sa lenteur et son assez mauvaise gestion des mots de passe ont parfois provoqué un renoncement à se connecter de la part des usagers.

28. D'après l'entretien avec Rowéna FOURNOL-BAYLE, *op. cit.*

## 2.3 - Modules en attente de livraison

### 2.3.1 - Module statistiques

Le module de statistiques est certainement le module le plus attendu par les équipes des bibliothèques. En effet, bien que l'obtention de statistiques fiables soit toujours complexe lors d'une migration à cause des données perdues (notamment concernant le nombre de prêts sur chaque document), le personnel s'attendait à des fonctionnalités classiques qui ne furent pas présentes dans le logiciel après la migration. Ainsi, en plus d'une interface un peu ancienne par rapport au module catalogue, il n'a pas été possible pour les équipes de croiser les données entre les modules circulation et catalogue, d'exporter des bases de données de plus de 10 000 exemplaires, d'exporter en tableur excel et non pas en pdf non modifiable, ou encore d'affiner les données par cotes ou emplacements.

Ces impossibilités ont notamment inquiété les équipes pour la rédaction et l'envoi du rapport SLL\* au Ministère de la Culture chaque année en mars-avril. Elles ont donc demandé à Bibliomondo de travailler dessus en priorité à l'automne 2023, avec un nombre conséquent d'échanges avec l'éditeur pour bien décrire les fonctionnalités souhaitées. Un report a également pu être accordé par le Ministère de la Culture jusqu'au 15 mai. Bibliomondo a de ce fait développé un outil nommé Elastic search permettant de calculer automatiquement certaines données, une possibilité appréciée qui n'existait pas forcément sur les anciens logiciels. Cependant, aucune formation n'a été dispensée sur cet outil intermédiaire et le croisement d'informations (comme le calcul de l'âge moyen d'une collection) comme l'extraction de listes reste compliqué, ce que regrettent les équipes de Bordeaux par rapport à leurs besoins en tant que réseau important. En attendant, les équipes « bidouillent », sur excel ou bien pour Bègles en exportant les chiffres avant la bascule puis en ajoutant les six mois suivants à partir de cet export.

À l'heure actuelle, le module est presque finalisé et certaines données ont pu être traitées. Cependant, les équipes regrettent le manque de statistiques dites fines, c'est-à-dire analysables d'une année sur l'autre et plus précises. Elles notent également un besoin de formation sur ce module.

### 2.3.2 - Module acquisition

Concernant le module acquisition, son attente est plus contrastée. En effet, certaines bibliothèques comme Floirac et Taillan-Médoc n'utilisaient déjà pas le module de leur ancien logiciel SIGB. D'autres, comme à Bègles, regrettent de devoir laisser derrière elles leur ancien module

fonctionnant très bien. La valorisation du module par Bibliomondo a donc été assez rapidement mise de côté, la livraison prévue initialement pour fin 2023 passant alors en « stand-by ».

À la place, la métropole de Bordeaux a pris en charge les acquisitions du réseau avec la plateforme Electre, que nous avons déjà mentionné dans la partie 1.2.3 de ce chapitre. Certaines bibliothèques comme Floirac bénéficiaient déjà de ce service, pour d'autres comme Taillan-Médoc il s'agit d'une nouveauté plutôt appréciée. Cependant, d'une part, ce service n'est valable que pour les ouvrages imprimés, d'autre part, il ne permet pas de mettre en place des suggestions d'achats par les usagers sur le portail ou de rattacher des notices à des fournisseurs, du moins pour la bibliothèque du Haillan. Pour Bègles, le service Electre leur fera perdre le renseignement de sections directement sur la notice exemplaire lors de la commande. Cette perte demandera un double travail de renseignement « à la main », à la fois après la migration pour fonctionner avec Electre, puis une fois le futur module acquisition disponible.

Les bibliothèques restent malgré tout en attente du module, afin de voir quelles fonctionnalités il pourra apporter.

### 2.3.3 - Module recollement

Enfin, le module de recollement, permettant de contrôler la présence ou non des documents dans les collections notamment en rayon, est lui aussi en attente de livraison. Cependant, cette tâche étant effectuée de manière assez rare, ce module ne fait pas partie des demandes urgentes.

## CONCLUSION

Nous avons vu, tout au long de ce mémoire, la naissance du projet MediSis, ses objectifs et son périmètre, ainsi que les différentes étapes de la ré-informatisation des bibliothèques de la métropole de Bordeaux appartenant à ce projet, des premières études jusqu'à la migration de leur logiciel SIGB commun. Nous nous sommes notamment attardés sur certaines étapes clés, comme la rédaction du cahier des charges ou la préparation de la reprise des données, à la fois communes et locales. Nous avons également détaillé tous les impacts que cette ré-informatisation avait pu avoir sur les bibliothèques concernées, au niveau humain comme au niveau technique sur les différents logiciels concernés par cette opération.

À l'heure actuelle, la bibliothèque de Bègles a probablement effectué sa migration, et celle de Pessac devrait a priori la faire après l'été. De leur côté, les cinq premières communes à avoir migré ont un avis très mitigé sur le bilan de cette première année. Elles ont le sentiment d'avoir essuyé les plâtres d'un projet assez expérimental et très chronophage. En effet, si les bibliothèques de Bordeaux ont bénéficié de l'appui d'un service informatique dédié de cinq personnes au sein de leur réseau, pour les plus petites bibliothèques le travail a souvent été effectué par les directeurs et directrices eux-mêmes. Isabelle Dumora des bibliothèques de Bordeaux estime malgré tout avoir encore du nettoyage à faire et des éléments à simplifier, notamment sur les catégories documentaires, d'autant plus qu'arrive un chantier de travail important au niveau de la politique documentaire de la bibliothèque. Même si une bonne partie des dysfonctionnements ont été réparés, certains problèmes sont toujours en cours de résolution, voire ont été abandonnés. De fait, certaines communes comme Mérignac, ayant pourtant participé aux ateliers menant à la rédaction du cahier des charges, ne se sont pas encore positionnées sur leur ré-informatisation. D'autres communes, en dehors du réseau, ne jugent pas profitables de rejoindre ce réseau malgré la réduction des coûts et la visibilité au niveau métropolitain. Certaines bibliothèques de MediSis jugent par ailleurs la communication faite par Bordeaux métropole au public insuffisante, les nombreux problèmes des premiers mois donnant une mauvaise image des communes.

Toutefois, les équipes commencent à se sentir plus sereines face à l'avenir. Malgré le risque de potentiels conflits, les différentes bibliothèques sont restées très soudées entre elles. Elles estiment qu'une première étape d'appropriation et de stabilisation vient de se terminer, laissant la porte ouverte à celle des améliorations. Et pour cause : en juillet, un administrateur fonctionnel transverse avec des compétences à la fois informatiques et de bibliothèques va entrer en poste pour Bordeaux métropole, qui jusque-là opérait un relais pas complètement fonctionnel entre

Bibliomondo et les bibliothèques. Cette position permettra de trancher sur certaines prises de décisions entre les communes, chose ayant manqué lors de la première phase et qui aurait permis un gain de temps important, ou de venir en soutien ou en support auprès des communes. Certaines communes n'ayant pas encore migré se sentent ainsi rassurées par ce changement.

Nous pouvons également constater qu'à plus long terme, des changements conséquents sont en projet. En effet, dès le CCTP, Bordeaux métropole prévoyait dans un « second horizon » le développement de nouveaux services au public comme une carte unique d'usager ou la circulation des documents sur le réseau<sup>29</sup>. Le logiciel SIGB a d'ailleurs été paramétré dès le départ pour permettre le développement de ces services dans le futur. Ces objectifs, issus de la DGNSI mais pas de la direction générale des services des communes<sup>30</sup>, semblent malgré tout très compliqués à atteindre, principalement pour des raisons politiques. En effet, les maires des 18 communes à présent concernées par la mutualisation des services numériques, malgré des populations et politiques municipales particulières, devront tous être en accord sur un projet qui remettrait en jeu l'identité des communes et le transfert de certains pouvoirs vers la métropole, quand bien même il comporterait des avantages pour les bibliothèques notamment.

Cependant, une partie de ces projets semblent davantage réalisables. Il est notamment prévu d'opérer une refonte du portail métropolitain par InMedia dans les années à venir afin de l'harmoniser avec celui des portails des bibliothèques mutualisées. Ne se limitant pas à une modification d'ergonomie, cette opération permettrait de simplifier les accès des usagers à leur compte lecteur d'une bibliothèque et à celui de leur compte sur le portail métropolitain, qui donne accès à des ressources en ligne comme Bib' en ligne ou la Médiathèque numérique à n'importe quel usager des bibliothèques des 28 communes composant la métropole de Bordeaux. Ce service d'harmonisation de leurs logins et mots de passe pour l'instant différents ne se limiterait ainsi pas aux bibliothèques du réseau MediSis mais les inclurait. Ce projet serait un ajout bénéfique pour les usagers, qui sont parfois en incompréhension devant la multiplication de leurs identifiants. Enfin, plus ambitieux encore, le projet « Pulse » aura pour objectif de développer un compte usager de territoire, c'est-à-dire un compte unique pour utiliser tous les services d'une commune (par exemple la piscine municipale en plus de la bibliothèque).

Les prochaines années voire décennies devraient donc réserver aux populations de la métropole de Bordeaux bien des nouveautés, dont la première étape sera probablement la ré-informatisation des prochaines bibliothèques du réseau MediSis. Il sera alors fort intéressant d'évaluer les évolutions de cette opération depuis la phase 1 en 2023.

29. D'après le Cahier des Clauses Techniques Particulières, dont la rédaction a été dirigé par les services de Bordeaux métropole.

30. D'après l'entretien avec Guillaume Dornon, *op. cit.*

# GLOSSAIRE

**Bibliobus** : service de bibliothèque mobile.

**Bulletinage** : enregistrement des numéros ou fascicules de périodiques, manuel ou informatique, au fur et à mesure de leur arrivée à la bibliothèque.

**Champ/zone** : rubrique de la notice bibliographique d'un document permettant d'indiquer une information spécifique permettant de l'identifier, la zone correspondant à une rubrique d'ensemble, et le champ à ses sous-rubriques.

**Classification Dewey** : système visant à classer l'ensemble du fonds documentaire d'une bibliothèque.

**Écran de gestion** : notice mère d'un périodique, notifiant sa périodicité, sa parution et sa numérotation.

**Electre** : plateforme en partie payante de services dédiés aux métiers du livre, notamment autour de la récupération de notices.

**Gestionnaire d'EPN** : logiciel gérant l'accès du public à des postes internet, prenant en charge au minimum l'identification des usagers, le filtrage web ainsi que la conservation des fichiers logs (traces de navigation) ou des seules informations de session.

**OPAC** : module d'un système de gestion de bibliothèque ou logiciel distinct, offrant au minimum la consultation du catalogue et conçu pour une utilisation par le public.

**Plan de classement** : outil de politique documentaire basé sur une classification particulière.

**Protocole Z39-50** : protocole de requête sur une notice d'un élément particulier (notamment l'identifiant), définis par la norme internationale ISO 23950

**Thésaurus** : répertoire de termes pour l'analyse de contenu et le classement de documents.

**Transition bibliographique** : programme ayant pour objectif d'améliorer l'exposition des données bibliographiques et d'autorités sur le web.

# BIBLIOGRAPHIE

## Monographies :

GALAUP, Xavier (dir.), *Informatiser la gestion de sa bibliothèque*, Paris, Association des bibliothécaires de France, 2016.

POUCHOL, Jérôme (dir.), *Mutualiser les pratiques documentaires : bibliothèques en réseau*, Villeurbane, Presses de l'enssib, 2017.

SVENBRO, Anna (dir.), *Réinformatiser une bibliothèque*, Villeurbane, Presses de l'enssib, 2017.

## Périodiques :

BERNON, Jean, « Le projet de système de gestion de bibliothèque mutualisé de l'Abes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 5, p. 61-65.

## Sources juridiques :

Code de la propriété intellectuelle, Article L. 122-6-1, version en vigueur depuis le 26 novembre 2021.

Décret n°2014-1599, 23 décembre 2014, création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole », NOR : RDFB1420007D.

LOI n° 98-536 du 1er juillet 1998 portant transposition dans le code de la propriété intellectuelle de la directive 96/9/CE du Parlement européen et du Conseil, du 11 mars 1996, concernant la protection juridique des bases de données, version modifiée du 13 juillet 2001, NOR : MCCX9700091L.

## Sitographie :

[www.agorabib.fr/forum/10-informatique-documentaire/page/5/](http://www.agorabib.fr/forum/10-informatique-documentaire/page/5/) : forum dédié aux métiers de

bibliothèques, section plus spécifiquement dédiée à l'informatique documentaire. Créé et géré par l'Association des Bibliothécaires de France. Consulté à plusieurs reprises entre décembre 2023 et mai 2024.

[www.bibliomondo.com/pour-bibliotheques](http://www.bibliomondo.com/pour-bibliotheques) : site de l'éditeur Bibliomondo. Page présentant ses services concernant les bibliothèques. Consulté le 12 mai 2024.

<https://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/Verification-aptitude.htm> : site des marchés publics définissant la vérification d'aptitude. Créé et géré par Frédéric MAKOWSKI. Consulté le 09 juin 2024.

#### Articles et fiches pratiques en ligne :

ALLARD, Pascal, BALAVOINE, Anne, DHÉRENT, Catherine, GAUCHET, Philippe, LE GOFF-JANTON, Pauline (dir.), PERRUSSON, Sophie. *Boîte à outil du numérique en bibliothèque - Fiche 2 : La réinformatisation*, Ministère de la Culture et de la Communication - Direction générale des médias et des industries culturelles - Service du Livre et de la Lecture, publié le 31 août 2013. <https://www.culture.gouv.fr/en/Thematic/Book-and-Reading/Documentation/Publications/Boite-a-outil-du-numerique-en-bibliotheque-Fiche-2-La-reinformatisation>. Consulté le 15 mai 2024.

BARTHÉLÉMY, Simon, *La CUB devient Bordeaux Métropole : ce que ça change*, Rue 89 Bordeaux, publié le 31 décembre 2014 et modifié le 11 janvier 2015. [rue89bordeaux.com/2014/12/cub-devient-bordeaux-metropole-ce-ca-change/](http://rue89bordeaux.com/2014/12/cub-devient-bordeaux-metropole-ce-ca-change/). Consulté le 28 mai 2024.

FERREIRA, Nathalie, *Qu'est-ce qu'un SIGB*, Adimeo, publié le 12 janvier 2022. [www.adimeo.com/blog/quest-ce-qu-un-sigb](http://www.adimeo.com/blog/quest-ce-qu-un-sigb). Consulté le 18 avril 2024.

FULBI (Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour Bibliothèques), *Charte des bonnes pratiques pour les transferts de données lors des changements de SIGB et logiciels de gestion des centres de documentation*, Enssib, publié en septembre 2009. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48318-charte-des-bonnes-pratiques-pour-les-transferts-de-donnees-lors-des-changements-de-sigb-et-logiciels-de-gestion-des-centres-de-documentation.pdf>. Consulté le 20 mai 2024.

GEOFFROY, Cécile, *Rédiger un cahier des charges pour un SIGB (réinformatisation)*, Enssib,

publiée le 20 juillet 2016. [www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66638-rediger-un-cahier-des-charges-pour-un-sigb-reinformatisation.pdf](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/66638-rediger-un-cahier-des-charges-pour-un-sigb-reinformatisation.pdf). Consultée le 29 mai 2024.

MAISONNEUVE, Marc, *Dossier : Logiciels pour bibliothèques, le SaaS en avant*, Livres Hebdo, publié le 22 février 2019. [www.livreshebdo.fr/article/dossier-logiciels-pour-bibliotheques-le-saas-en-avant](http://www.livreshebdo.fr/article/dossier-logiciels-pour-bibliotheques-le-saas-en-avant). Consulté le 18 avril 2024.

MAISONNEUVE, Marc et ASSELIN, Emmanuelle, *Logiciels pour bibliothèques : transition ou mutation ?*, Tosca consultants, publié en avril 2022. [toscaconsultants.fr/wp-content/uploads/Logiciels\\_pour\\_bibliotheques\\_transition\\_ou\\_mutation.pdf](http://toscaconsultants.fr/wp-content/uploads/Logiciels_pour_bibliotheques_transition_ou_mutation.pdf). Consulté le 20 mai 2024.

Tosca consultants, *Choisir son SIGB : A quoi faut-il penser ?*, rapport présenté lors Journée d'information Bibliothèque départementale du Val d'Oise le 28 mai 2015. [mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/choisir-son-sigb-tosca-formation-bd-val-doise.pdf](http://mediatheque.seine-et-marne.fr/sites/mediatheque.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/choisir-son-sigb-tosca-formation-bd-val-doise.pdf). Consulté le 14 mai 2024.

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), *Quelles sont les différentes procédures de marchés publics ?*, vérifié le 01 janvier 2024. <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32049>. Consulté le 08 juin 2024.

#### Documents non disponibles en ligne :

Cahier des Clauses Administratives Particulières : dont la rédaction a été dirigé par la Direction Générale du Numérique et des Systèmes d'Information de Bordeaux métropole.

Cahier des Clauses Techniques Particulières : dont la rédaction a été dirigé par les services de Bordeaux métropole.

#### Entretiens<sup>31</sup> :

BENCHAMOUL, Sandie, responsable de la bibliothèque et de la ludothèque du Haillan, entretien réalisé à distance, 02 mai 2024.

31. Étant donné le nombre et la longueur conséquents des entretiens réalisés avec des professionnels dans le cadre de ce mémoire, ils n'ont pas été retranscrits en annexe.

DORNON, Guillaume, référent des politiques numériques des bibliothèques et bibliothécaire à la médiathèque de Floirac, entretien réalisé à Floirac, 27 avril 2024.

DUMORA, Isabelle, cheffe de centre Système d'Information et numérique à la bibliothèque de Bordeaux, entretien réalisé à distance, 05 juin 2024.

EL JABRI, Laurence et BERTHONNAUD, Isabelle, bibliothécaires et référentes bibliographiques pour le projet MediSis à la médiathèque de Pessac, entretien réalisé à distance, 31 mai 2024.

FOURNOL-BAYLE, Rowéna, directrice de la ludo-médiathèque du Polca au Taillan-Medoc, entretien réalisé à distance, 17 mai 2024.

GRANIER, Odile, responsable du secteur adulte et référente pour le projet MediSis à la médiathèque de Bègles, entretien réalisé à Bègles, 27 avril 2024.

MAURY, Patricia, chef de projet numérique pour Bordeaux métropole, entretien réalisé à distance, 24 mai 2024.

ROUDIL, Maxime, directeur de la médiathèque Jean Vautrin à Gradignan, entretien réalisé à Gradignan, 07 décembre 2023.

# ANNEXE I

Compte rendu d'une réunion du réseau métier du projet MediSis,  
datant du 14 mars 2024

## Réseau Métier projet MediSis du 14/03/24

---

### 1 Participants

Organisations		Participants
Bordeaux	BOR	Isabelle DUMORA
Bordeaux	BOR	Stéphanie ESPAGNET
Blanquefort	BLA	Alexia DRAGEOU
Carbon-Blanc	CAR	Michel TRENTO
Carbon-Blanc	CAR	Séverine CAPDEVILA
Floirac	FLO	Beatrice CAULE
Le Haillan	LEH	Sandie BENCHAMOUL
Le Taillan	LET	Rowéna FOURNOL BAYLE
Talence	TAL	Marie Pierre SCHEMBRI
Talence	TAL	Raphaëlle DEVIS
Pessac	PES	Isabelle BERTHONNAUD
Bègles	BEG	Odile GRANIER
Mérignac	MER	Aurélien GIRET
Martignas	MAR	Elodie ROMBY
Bordeaux Métropole	MET	Mathieu LASSALLE
Bordeaux Métropole	MET	Cédric CHAUBARON
Bordeaux Métropole	MET	Jean-François BRIERE
Bordeaux Métropole	MET	Denis PEROLLET
Bordeaux Métropole	MET	Patricia MAURY
Bordeaux Métropole	MET	Marie ULRICH
Bordeaux Métropole	MET	Arthur CHAPELAT

### 2 Synthèse des principaux échanges :

#### a) Lot 1 : SIGB / PORTAIL

Pour info : Talence rejoindra MediSis au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

#### Présentation du SIGB PORFOLIO X (Isabelle Dumora) :

##### Rappel du contexte :

Construction d'un catalogue commun qui s'appuie sur le catalogue de Bordeaux qui dans le futur, si souhaité, permettra plus facilement de faire circuler les documents.

Un seul éditeur pour le SIGB Porfolio et le portail inmedia.

Les reprises de données se sont très bien passées, il n'y a pas eu de perte d'exemplaires ou de notices.

Cette mutualisation des données implique de travailler ensemble pour mise en place de bonnes pratiques. Des réunions métiers hebdomadaires sont actuellement en place pour échanges sur les référentiels communs et mise en place de ces pratiques.

Les bibliothèques précisent que la procédure de création d'un compte agent Portfolio est fastidieuse car demande via le CAN pour création du compte et demande au SIN pour affectation du profil et demande auprès équipe MediSis pour intégration du compte dans outil Multipass.

Lors de la reprise, les mots de passe ne sont pas repris. Une communication et accompagnement auprès des usagers sont à prévoir.

Des modules sont en attente de livraison notamment :

- les stats
- le module acquisition
- PNB

Le module la relève (prêt secours) a été livré tardivement et le module récolement n'est pas opérationnel !

L'interface avec Electre fonctionne bien.

Les modules périodiques et circulation sont très satisfaisants.

#### **Présentation du Portail Inmédia (Séverine Capdevila) :**

- L'architecture du portail est paramétrable pour pouvoir le personnaliser par commune (blocs, charte graphique)
- Outil très puissant, il faut s'approprier l'outil car pas de documentation fournie.
- Des nouvelles sessions de formation pourront être envisagées
- L'utilisation d'Open agenda est très appréciée et facilitante car avec une seule saisie on peut alimenter d'autres sites (site de la ville, portail métropolitain, ...)

Retours positifs des usagers.

### **b) Administrateur Fonctionnel Transverse :**

Procédure de recrutement en cours : date limite de réponse 17 mars

Pour l'instant : 4 candidatures

Prise de poste août/septembre

## **3 Le Portail Métropolitain :**

La refonte avec l'outil InMedia est prévue fin 2024 à iso-services.

Les principaux services repris sont le référencement des bibliothèques de BM, les ressources numériques, l'agenda/ateliers multimédias partagés, le catalogue commun.

Des services secondaires non utilisés ne seront pas repris (ou dans un v2 si demandé par le réseau).

Les spécifications sont en cours de rédaction conjointe avec InMedia.

Une maquette aux couleurs de BM (cf. slide) a été proposée.

Les nouveautés sont :

- l'alimentation des événements et ateliers multimédia par moissonnage des open agendas des bibliothèques (comptes à créer pour celles qui n'en n'ont pas).
- la connexion à Bib en ligne par son compte citoyen de territoire BM qui, pour les Medisis, sera appareillé au comptes lecteur pour avoir le même identifiant.

- Pour les Medisis une meilleure intégration des services du portail métropolitain dans leur portail de bibliothèque.

## 4 Les prochaines étapes :

### a) Modules attendus :

- Module statistiques : les spécifications du rapport SLL ont été validées semaine 11, finalisation des rapports : livraison 26 mars
- Formulaire de pré-inscription : prochaine version
- Module PNB : en cours de paramétrage ; à coordonner avec Bordeaux pour avoir date de mise en PROD
- Module acquisition : Suggestion : juin

### b) Intégration des communes au réseau MédiSis :

- Bègles : juin 2024
- Pessac : oct/nov 2024

Prochaine réunion avant l'été :

- EPN : MondoGateway
- Les aspects réglementaires : RGPD, RGAA, RGSEN

### c) Projet Pulse :

Mathieu Lassalle explique le projet et indique que le portail des démarches fait l'objet d'un déploiement progressif dans les communes (fait à Bordeaux Métropole, en cours à Bordeaux et au Haillan). L'utilisateur s'y connecte soit en se créant un compte citoyen de territoire (sécurité renforcée par ajout du mail) soit par France Connect.